



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Comité régional de la biodiversité (CRB) d'Île-de-France

Réunion d'installation

Lundi 20 décembre 2021

Préfecture de la Région d'Île-de-France

Réunion d'installation du Comité régional de la biodiversité

ORDRE DU JOUR :

INTRODUCTION

- Intervention de Monsieur Marc GUILLAUME, Préfet de la région d'Île-de-France
- Intervention de Monsieur Yann WEHLING Vice-président de la Région (distanciel)

Rôle et fonctionnement du CRB, règlement intérieur (DRIEAT)

Panorama de la biodiversité francilienne et missions DR OFB et ARB

Actualités nationales et régionales en matière de biodiversité :

- avancement de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité (CRIF)
- démarche d'élaboration du plan d'action francilien de la Stratégie Nationale Aires Protégées (DRIEAT)
- point d'information sur le bilan du SRCE (DRIEAT)
- point d'information sur la démarche de révision du SDRIF (CRIF)

CONCLUSION

- Monsieur Yann WEHLING
- Monsieur Marc GUILLAUME

Lundi 20 décembre 2021



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



- **INTRODUCTION**

- **Intervention de Monsieur Marc GUILLAUME, Préfet de la région d'Île-de-France**

- **Intervention de Monsieur Yann WEHRLING Vice-président de la Région**

Réunion d'installation du Comité régional de la biodiversité

ORDRE DU JOUR :

INTRODUCTION

- Intervention de Monsieur Marc GUILLAUME, Préfet de la région d'Île-de-France
- Intervention de Monsieur Yann WEHLING Vice-président de la Région (distanciel)

Rôle et fonctionnement du CRB, règlement intérieur (DRIEAT)

Panorama de la biodiversité francilienne et missions DR OFB et ARB

Actualités nationales et régionales en matière de biodiversité :

- avancement de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité (CRIF)
- démarche d'élaboration du plan d'action francilien de la Stratégie Nationale Aires Protégées (DRIEAT)
- point d'information sur le bilan du SRCE (DRIEAT)
- point d'information sur la démarche de révision du SDRIF (CRIF)

CONCLUSION

Lundi 20 décembre 2021



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Comité régional de la biodiversité (CRB) d'Île-de-France

Rôle et fonctionnement du comité régional de la biodiversité, règlement intérieur

Réunion d'installation

Lundi 20 décembre 2021

Préfecture de la Région d'Île-de-France

Prévu par la loi « biodiversité » de 2016, équivalent régional du comité national, le CNB.

Sa composition assure une représentation équilibrée des parties prenantes. Elle est paritaire (40 % minimum)

- Une co-présidence par l'État et le Conseil Régional
- Un lieu d'information, d'échange, de concertation et de consultation sur tout sujet ayant trait à la biodiversité
- Il est associé à l'élaboration :
 - de la stratégie régionale pour la biodiversité (SRB) ;
 - du schéma régional de cohérence écologique (SRCE) ;
- Il est informé sur les résultats obtenus par la mise en œuvre du SRCE ;
- Il donne son avis sur :
 - les orientations stratégiques prises par l'agence régionale la biodiversité (ARB) ;
 - les orientations de programmation financière des CPER, et informé de leur mise en œuvre - au moins tous les trois ans ;
- Avis possible sur toute mesure réglementaire, document de planification, projet, ayant trait à la biodiversité
- *Références : Code de l'environnement articles L.371-3 et D.134-34 et suivants*

Projet de règlement intérieur du Comité régional de la biodiversité (1/3)

Extrait de l'article D.134-38 du code de environnement :

Le comité établit un règlement intérieur fixant notamment le **quorum** nécessaire à toute décision, la possibilité pour les membres de donner **mandat** à un autre membre du comité, ainsi que le contenu du **procès-verbal** des réunions du comité. Le règlement intérieur peut également prévoir les modalités de **délibération à distance** et de vote par voie électronique dans les conditions prévues à l'article R. 133-7 du code des relations entre le public et l'administration.

Extrait de l'article D.134-40

Le comité régional peut créer en son sein des **commissions spécialisées**.

Il adopte à cette fin un règlement intérieur déterminant la liste, la composition, les attributions et les modalités de fonctionnement de ces commissions, ainsi que les cas où le comité peut leur déléguer sa compétence consultative, ainsi que les règles déontologiques applicables aux membres.

Projet de règlement intérieur du Comité régional de la biodiversité (2/3)

Points saillants du projet de règlement intérieur du CRB d'Île-de-France :

- Les séances se tiennent en présentiel et/ou en distanciel sur décision des présidents
- Un quorum fixé à au moins la moitié des membres, soit présents physiquement, soit en distanciel, ou ayant donné un pouvoir (limités à 3 par membre)
- Les votes ont lieu à main levée sauf demande d'au moins 15 membres
- La présidence peut décider de consulter le Comité par voie électronique sur tout sujet
- Le procès-verbal est soumis aux membres. Ils ont un délai pour proposer des modifications. Il est approuvé par vote électronique.
- Le projet de RI ne prévoit pas à ce stade de **commissions spécialisées**
- Le RI peut être modifié sur proposition des présidents ou de la moitié des membres

Projet de règlement intérieur du Comité régional de la biodiversité (3/3)

Proposition de procédure de consultation avant d'adopter le règlement intérieur :

- Transmission d'un projet de RI aux membres par messagerie électronique,
- Propositions de modification des membres sous un mois,
- Transmission d'une version consolidée aux membres par messagerie électronique, avec récapitulatif des modifications demandées et des suites données,
- Adoption formelle du projet de règlement intérieur lors de la prochaine séance du CRB.

- **Dans l'attente, les modalités de fonctionnement sont celles définies par le code de l'environnement.**
- Toutefois, pour la séance d'aujourd'hui, le CRB n'aura pas à émettre d'avis formel.

Réunion d'installation du Comité régional de la biodiversité

ORDRE DU JOUR :

INTRODUCTION

- Intervention de Monsieur Marc GUILLAUME, Préfet de la région d'Île-de-France
- Intervention de Monsieur Yann WEHLING Vice-président de la Région (distanciel)

Rôle et fonctionnement du CRB, règlement intérieur (DRIEAT)

Panorama de la biodiversité francilienne et missions DR OFB et ARB

Actualités nationales et régionales en matière de biodiversité :

- avancement de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité (CRIF)
- démarche d'élaboration du plan d'action francilien de la Stratégie Nationale Aires Protégées (DRIEAT)
- point d'information sur le bilan du SRCE (DRIEAT)
- point d'information sur la démarche de révision du SDRIF (CRIF)

CONCLUSION

Lundi 20 décembre 2021

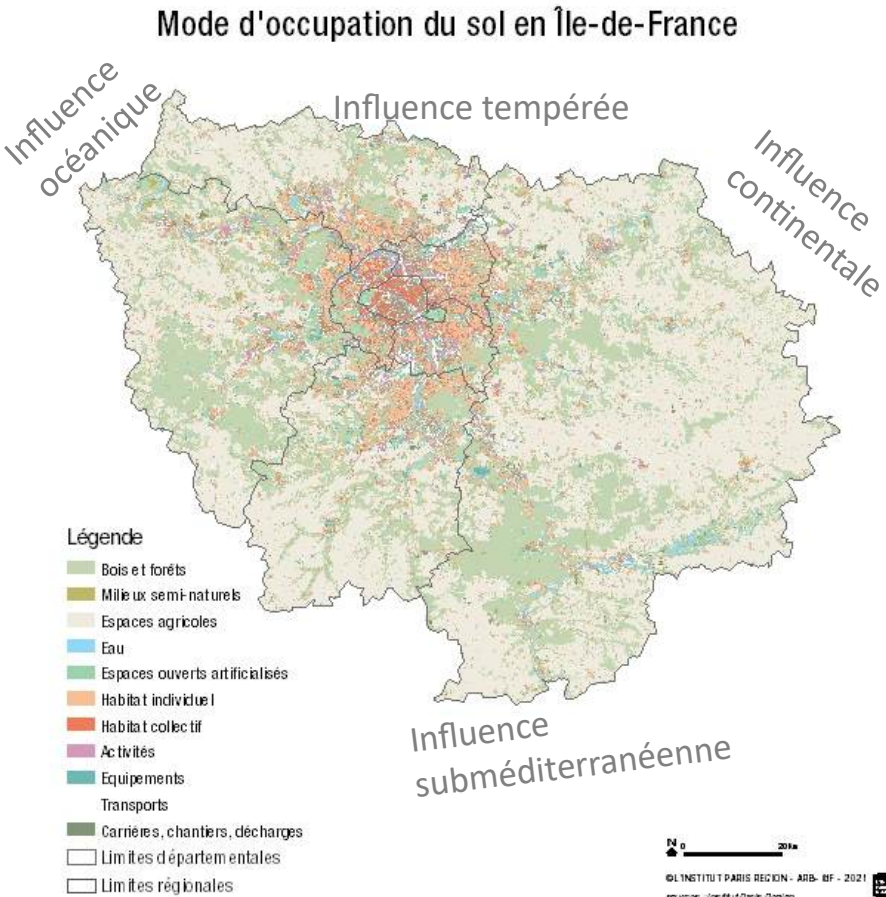
PANORAMA DE LA BIODIVERSITÉ FRANCILIENNE

Comité Régional de la Biodiversité

Lundi 20 décembre 2021



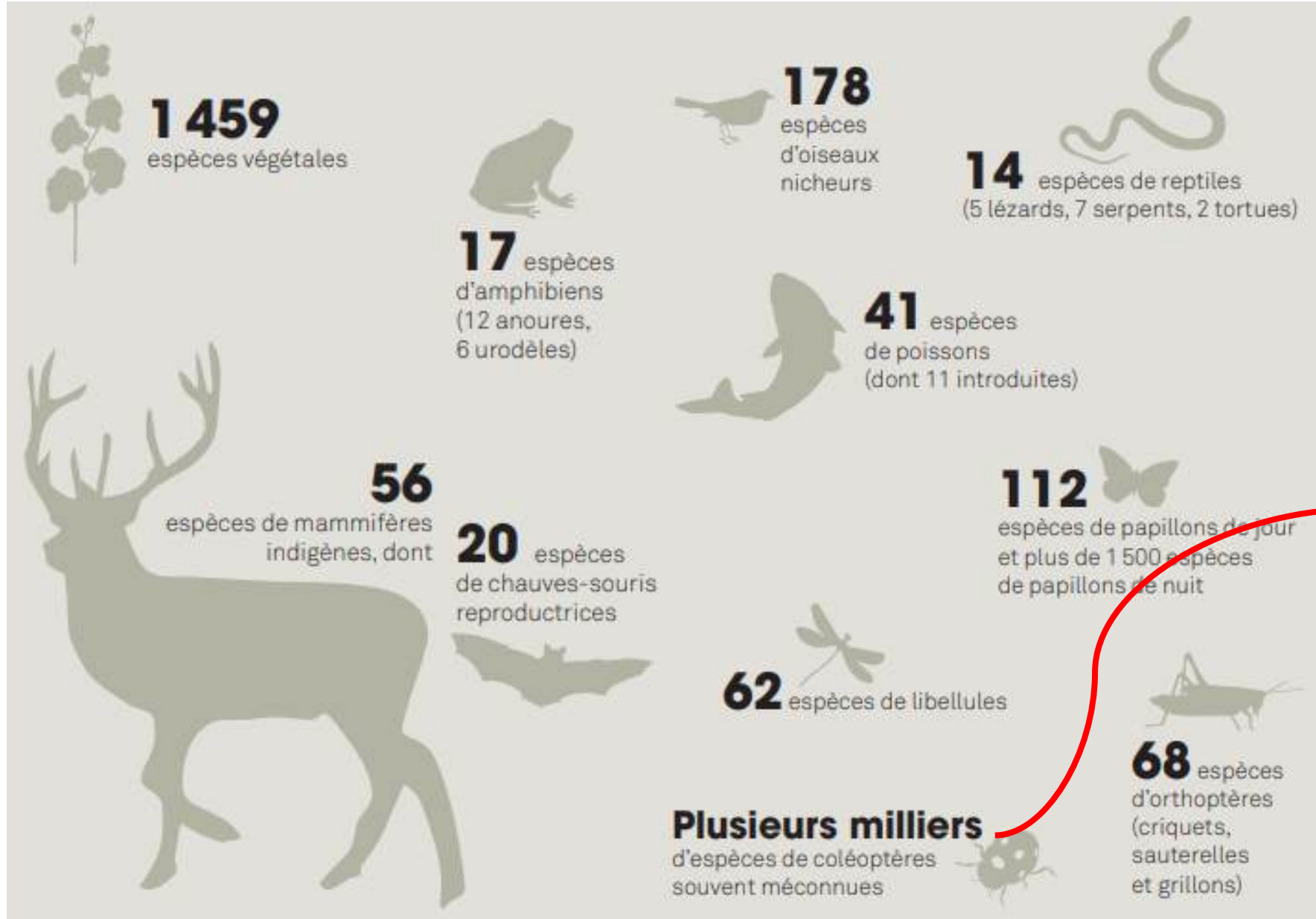
La plus petite région de France, la plus densément peuplée, située au carrefour d'influences climatiques



« La biodiversité en Île-de-France » : de quoi parle-t-on ?

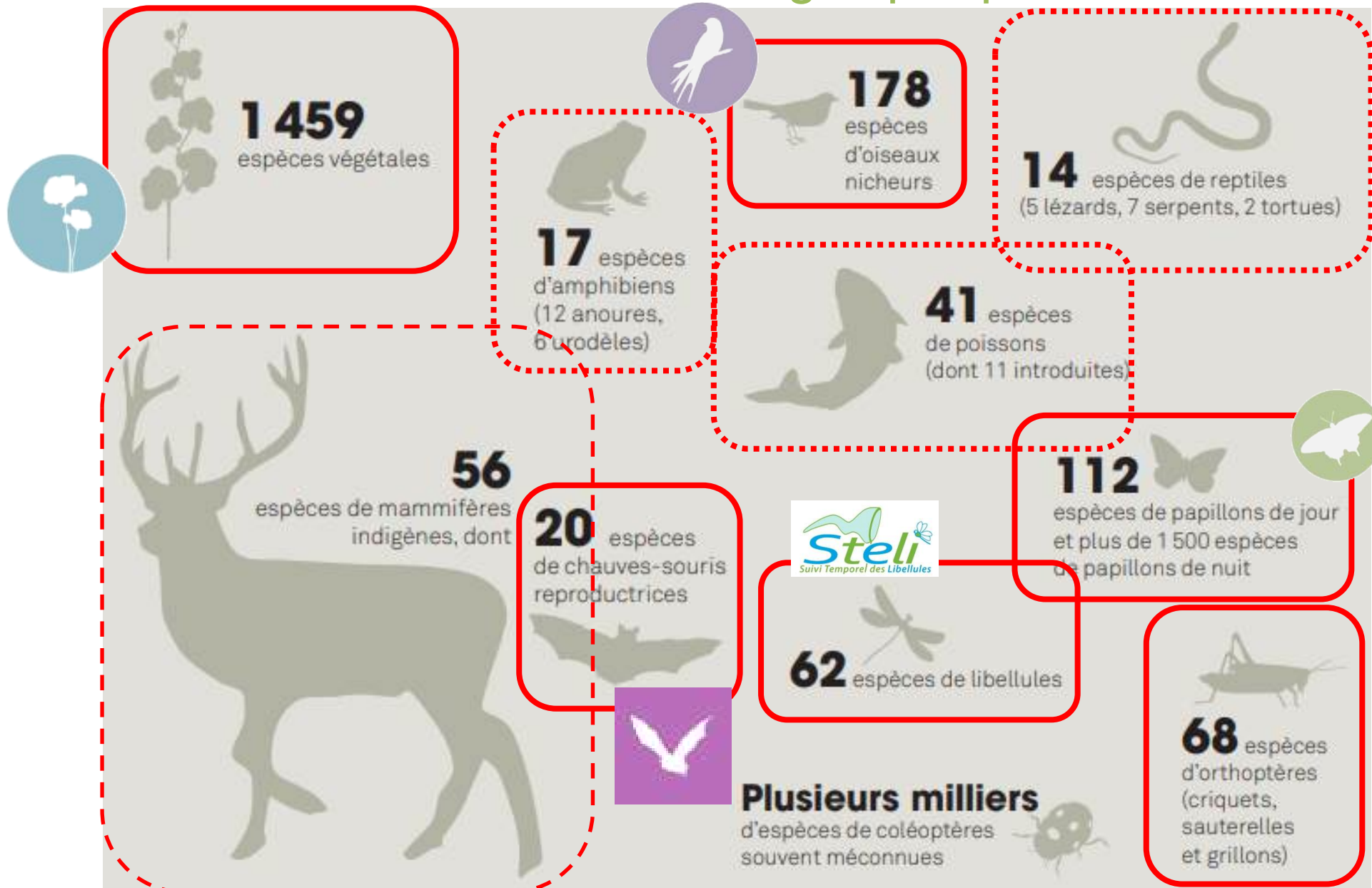


« La biodiversité en Île-de-France » : de quoi parle-t-on ?



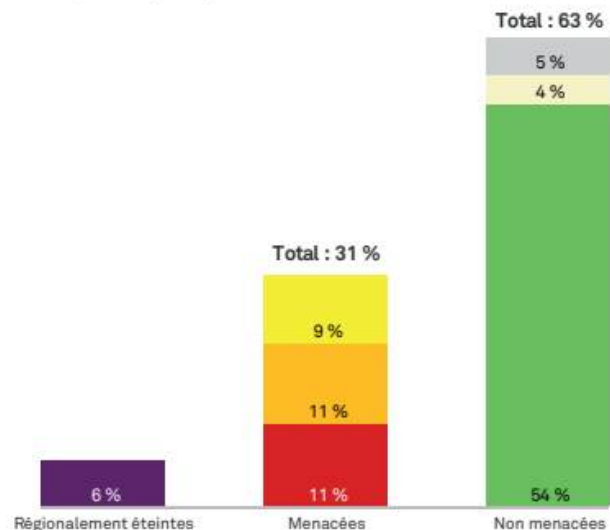
???

« La biodiversité en Île-de-France » : des groupes plus ou moins bien connus

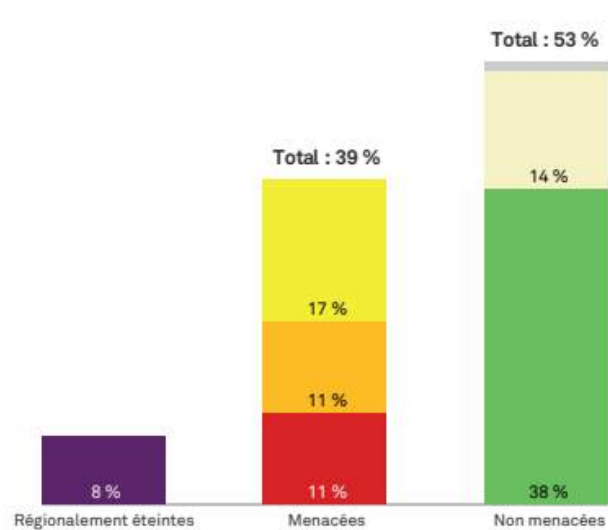


Les Listes rouges régionales comme indicateurs de l'état de santé des espèces

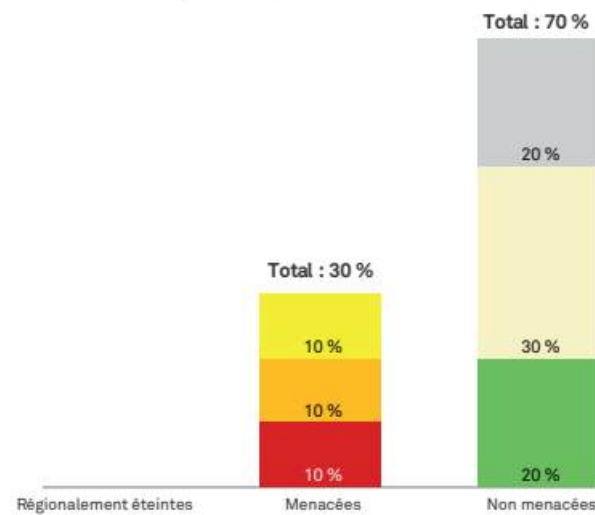
Flore (CBNBP, 2014)



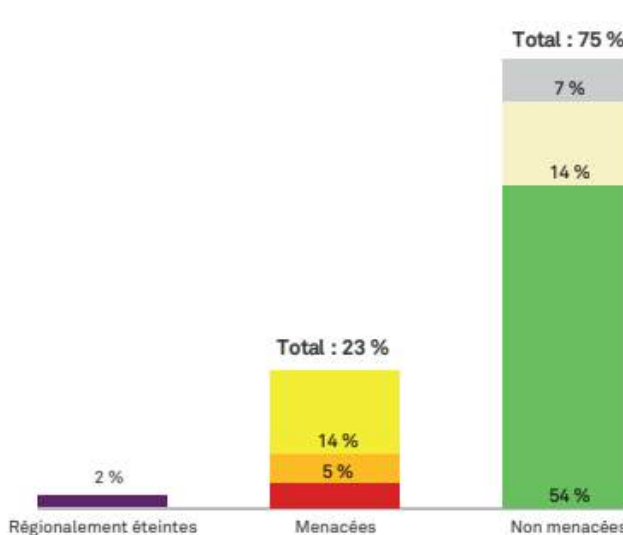
Oiseaux nicheurs (ARB îdF, 2017)



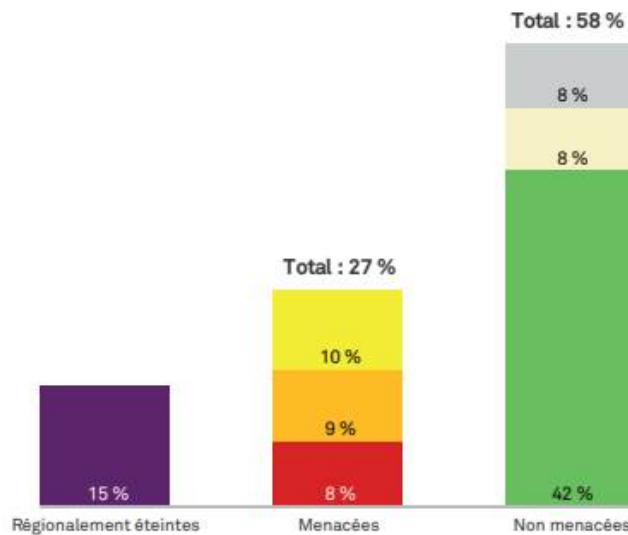
Chauves-souris (ARB îdF, 2017)



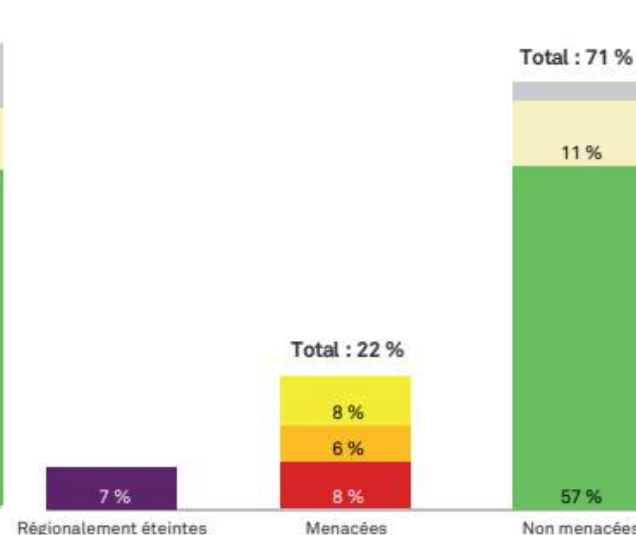
Odonates (ARB îdF, Opie & SFO, 2014)



Papillons de jour (Opie & ARB îdF, 2016)



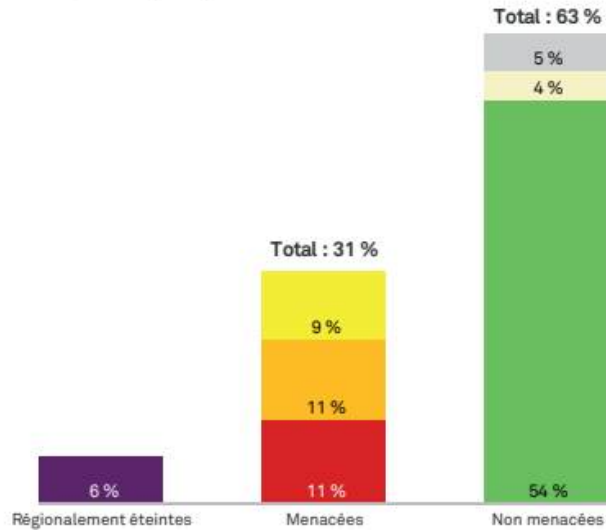
Orthoptères (ARB îdF & Opie, 2018)



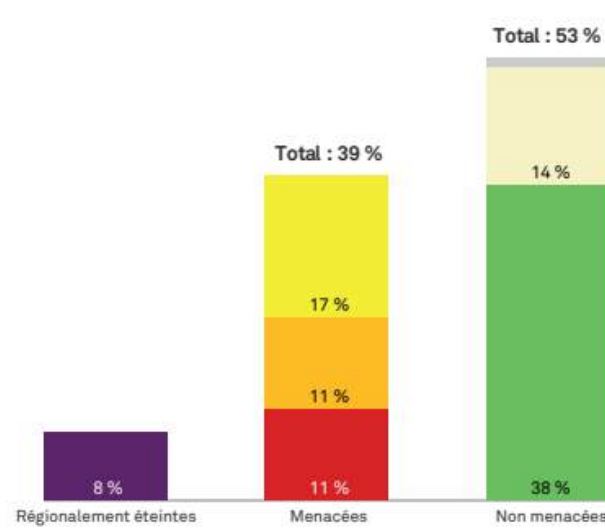
Les Listes rouges régionales comme indicateurs

Réactualisation tous les cinq ans minimum

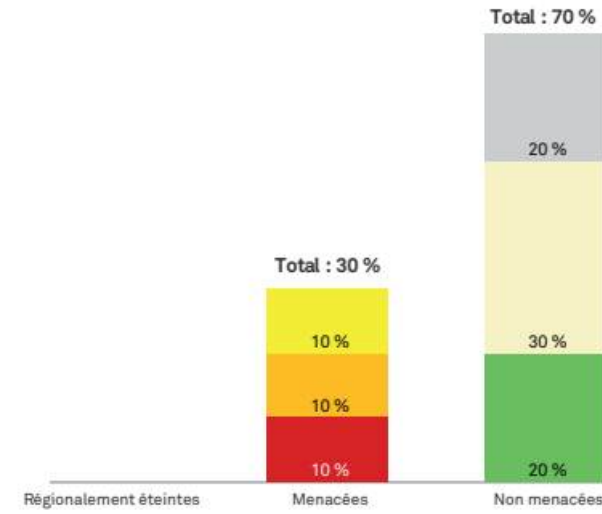
Flore (CBNBP, 2014)



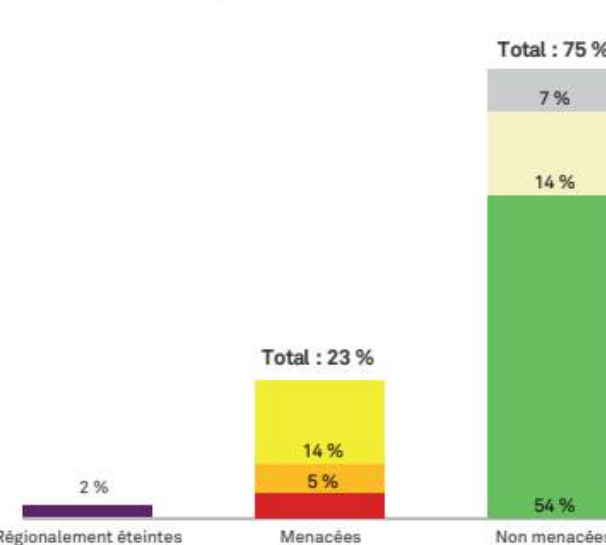
Oiseaux nicheurs (ARB îdF, 2017)



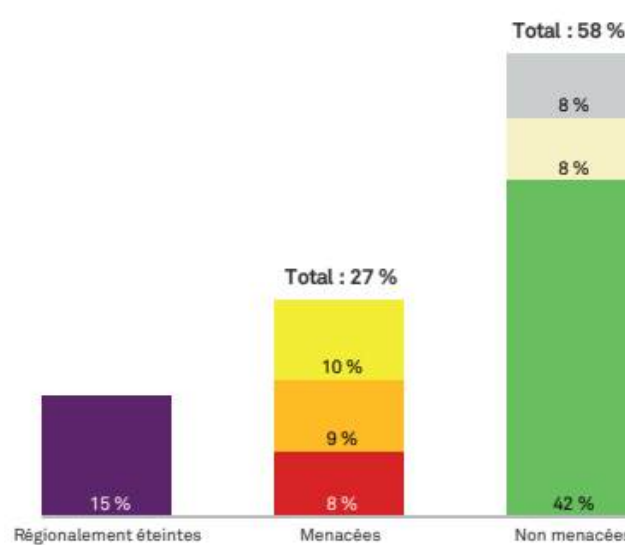
Chauves-souris (ARB îdF, 2017)



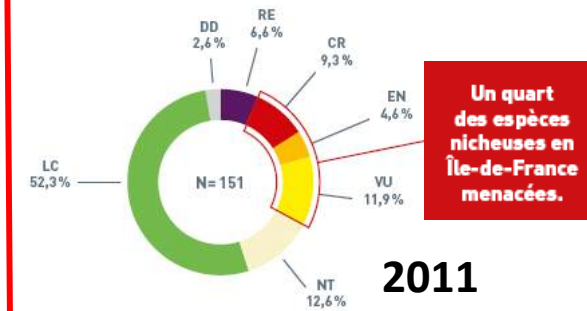
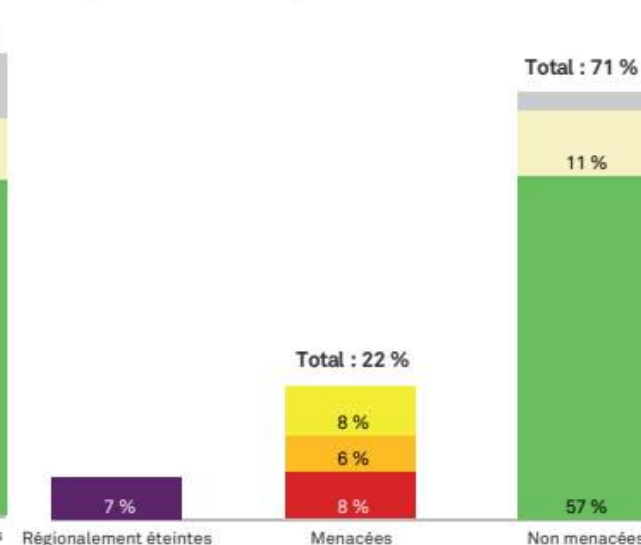
Odonates (ARB îdF, Opie & SFO, 2014)



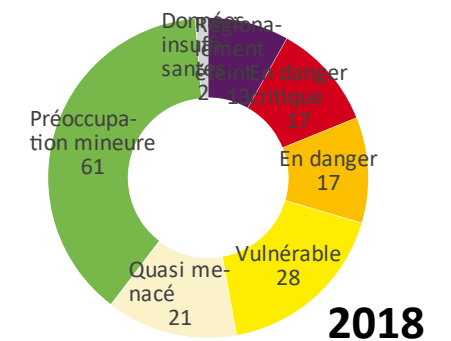
Papillons de jour (Opie & ARB îdF, 2016)



Orthoptères (ARB îdF & Opie, 2018)



+ 49 %



2018

Pressions par grands types de milieu

Des menaces qui divergent selon le milieu



En milieu **agricole**

Homogénéisation des espaces agricoles et déprise pastorale

Diminution des milieux prairiaux et des éléments fixes du paysages

Intensification des pratiques agricoles (intrants, mécanisation, ...)

Etalement urbain



En milieu **humide et aquatique**

Drainage et assèchement des milieux humides

Canalisation et busage des cours d'eau

Destruction des mares

Pollution

Etalement urbain

...



En milieu **forestier**

Gestion des forêts et leurs lisières

Fermeture des milieux intraforestiers (landes, milieux humides)

Surfréquentation

Fragmentation et mitage

...



En milieu **urbain**

Densification

Diminution des friches

Artificialisation des sols

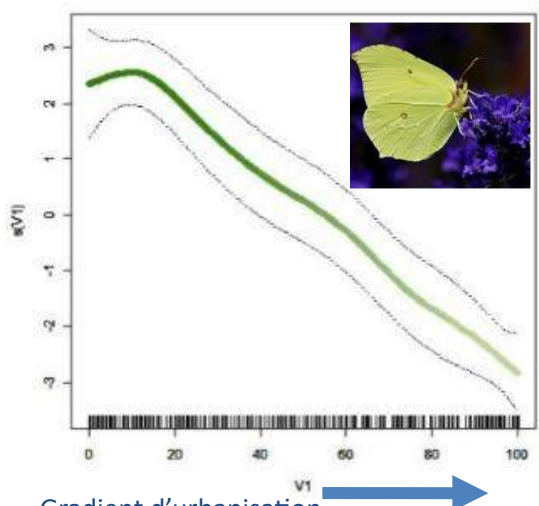
Pollutions chimiques, olfactives, sonores et lumineuses

...

Changements climatiques (inondations, îlots de chaleur urbains, développement de pathogènes, évènements climatiques extrêmes...)



Milieux urbains



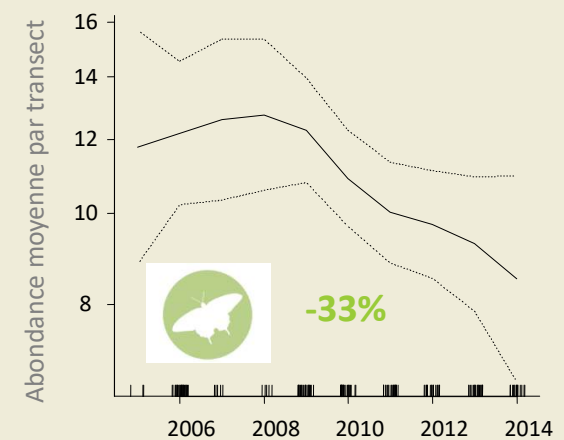
Le milieu urbain agit comme un filtre sur les espèces.
 La richesse en insectes pollinisateurs (coléoptères, diptères, hyménoptères et lépidoptères) ↘ graduellement lorsque l'on pénètre dans le cœur des villes.

(Deguines et al. 2016)

Gradient d'urbanisation →



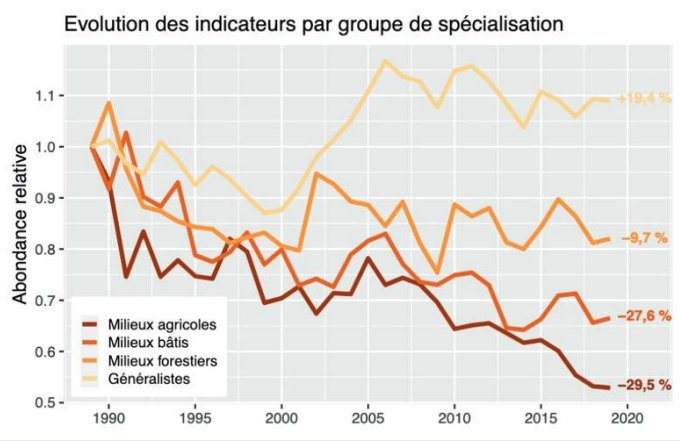
L'abondance des papillons de jour a
↘ de 33%
en moins 10 ans
 (Muratet A., 2016)



Évolution de l'abondance des papillons par relevés en moyenne dans les parcs et jardins franciliens.



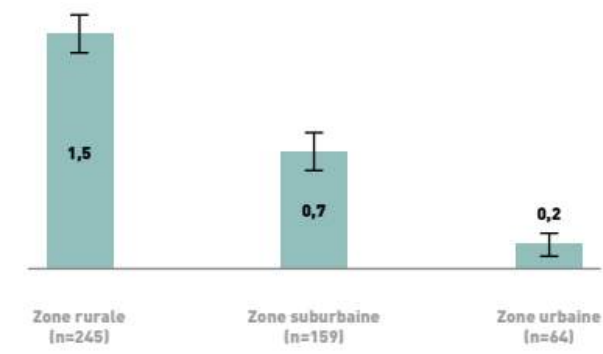
L'abondance des oiseaux spécialistes des villes
↘ -27,8%
en France en 30 ans



Fontaine B. et al, 2020. Suivi des oiseaux communs en France 1989-2019 : 30 ans de suivis participatifs.



Pipistrelle commune
-55%
en 11 ans en Île-de-France

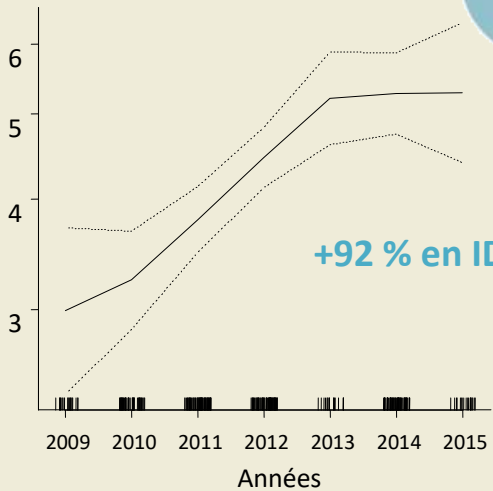


Effectifs relevés de Pipistrelles communes par tronçon parcouru, îdF

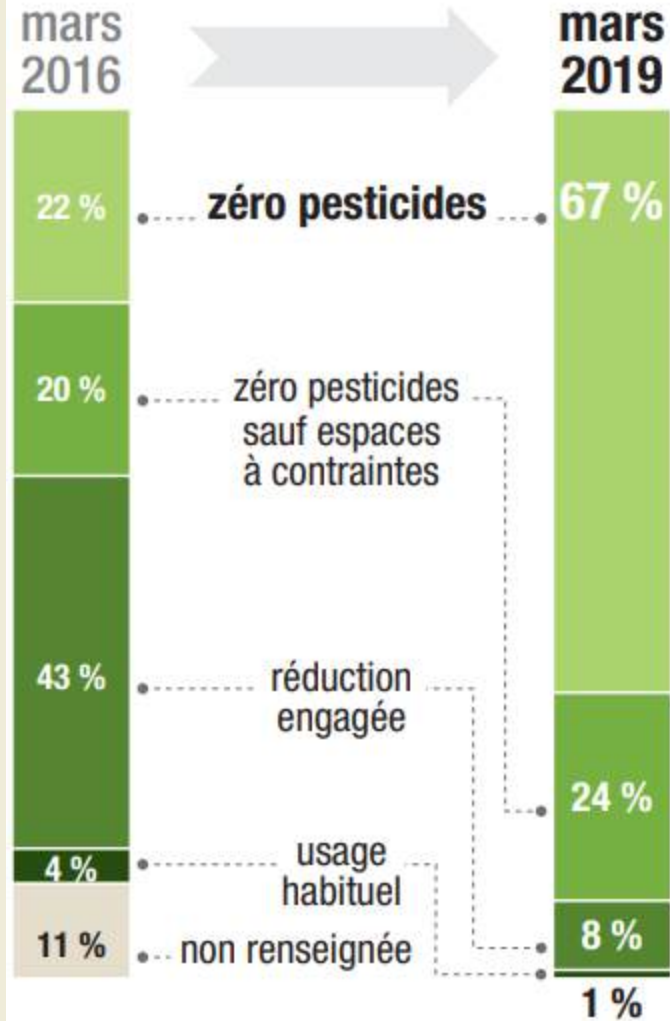
Milieux urbains : un indicateur positif !

Arrêt des pesticides et gestion alternative : forte augmentation de la flore des interstices urbains

Vigie-flore



+115 % au niveau national



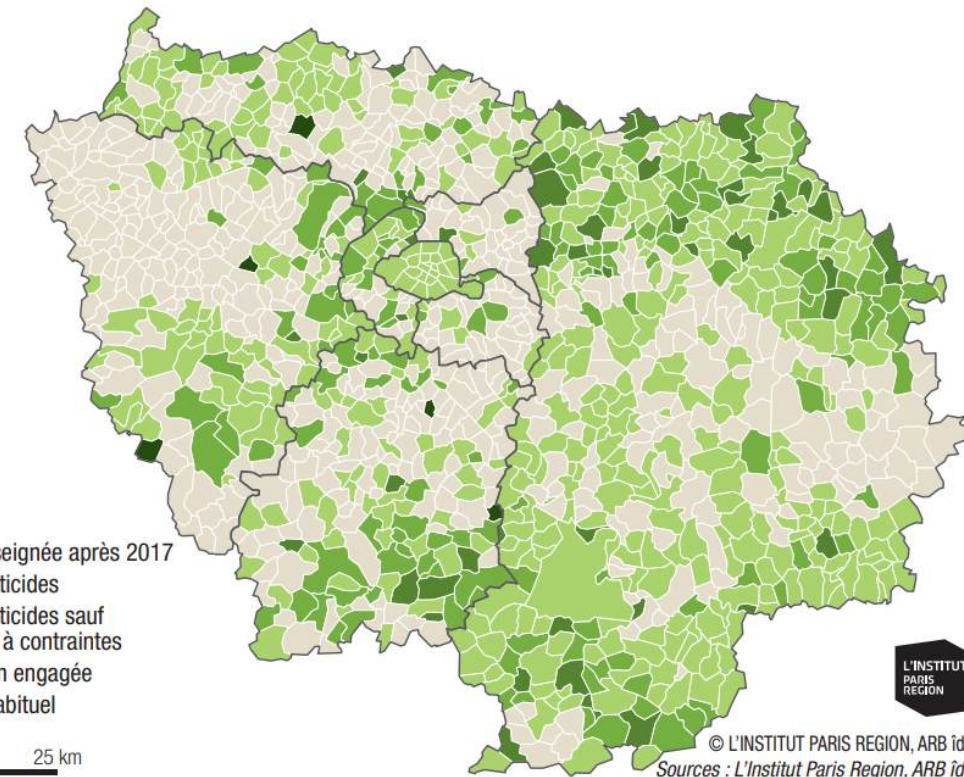
© L'INSTITUT PARIS REGION, ARB îdF
Sources : L'Institut Paris Region, ARB îdF



Ruine de Rome

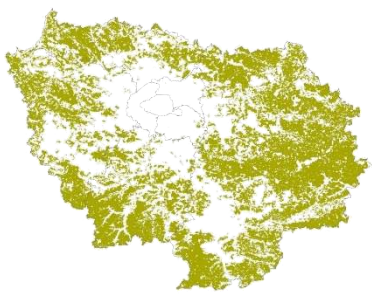


Passerage des décombres

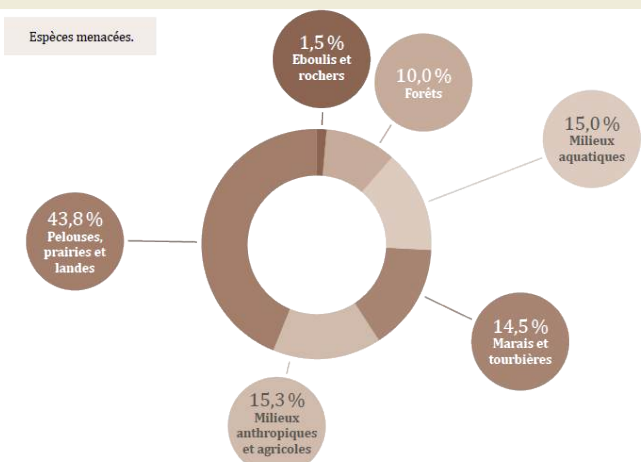


© L'INSTITUT PARIS REGION, ARB îdF
Sources : L'Institut Paris Region, ARB îdF

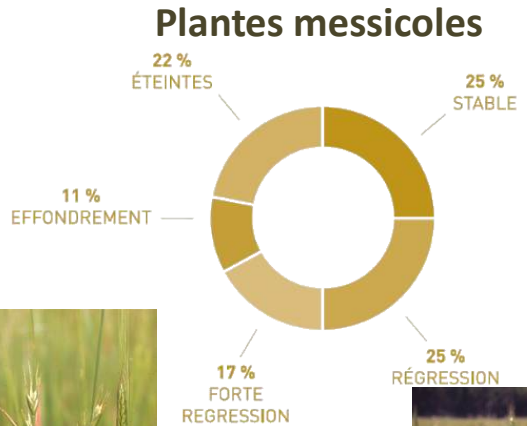




Milieux agricoles



44% des espèces de flore menacées sont associées à des milieux de prairies, pelouses et landes



EVOLUTION DES EFFECTIFS DE CHAUVES-SOURIS ENTRE 1939 ET 1968



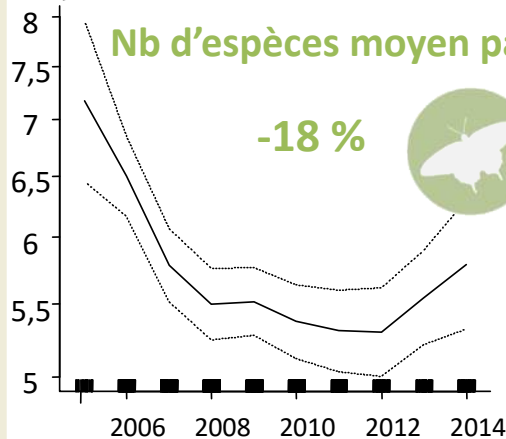
L'abondance des oiseaux spécialistes des milieux agricoles

↘ -29,5%

en France en 30 ans

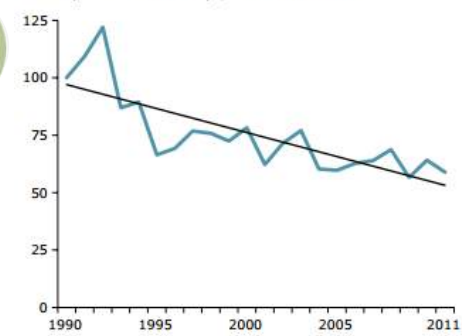


Nb d'espèces moyen par transect



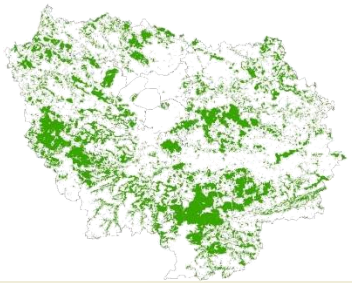
Source : Etats de Santé de la Biodiversité en Île-de-France, protocole STERF, Natureparif 2016

Butterfly Conservation Europe/Statistics Netherlands



Grassland Butterfly Indicators : diminution de 50% de l'abondance en papillons de prairies, entre 1990 et 2011 en Europe

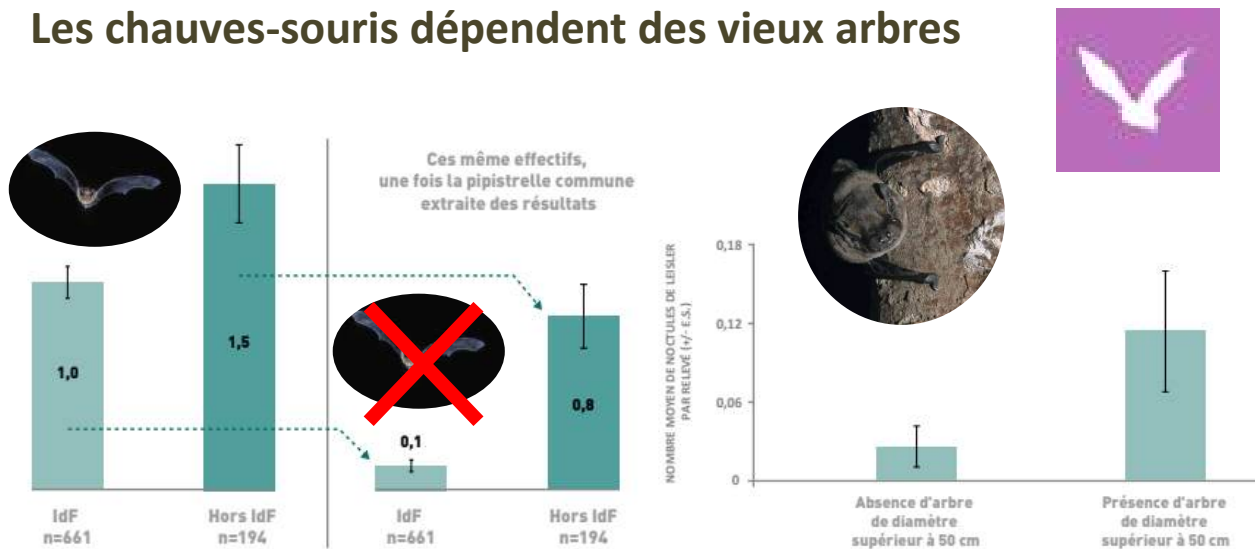
Source : Agence Européenne pour l'Environnement



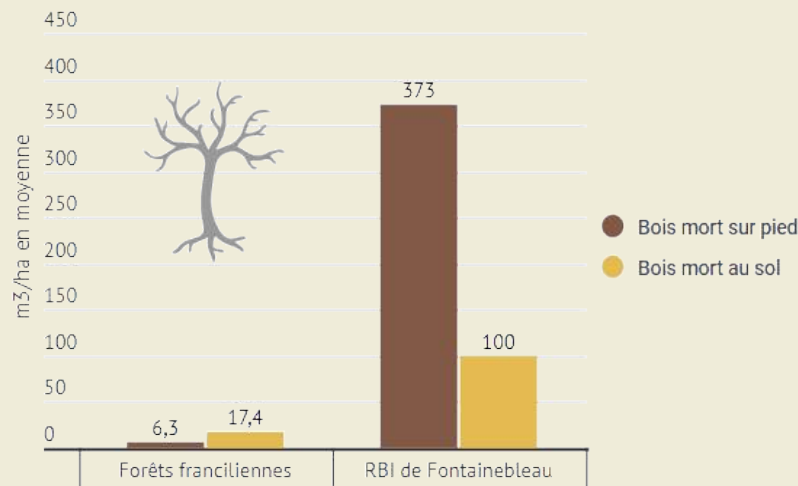
Milieux forestiers

66% de la surface des réservoirs de biodiversité

Les chauves-souris dépendent des vieux arbres



Comparaison du volume de bois mort sur pied et au sol dans les forêts franciliennes et dans les RBI de Fontainebleau



L'abondance des oiseaux spécialistes des forêts

↘ -9,7%

en France en 30 ans

Des résultats plus contrastés en fonction des espèces...



Roitelet huppé +114%



Roitelet à triple bandeau +146%

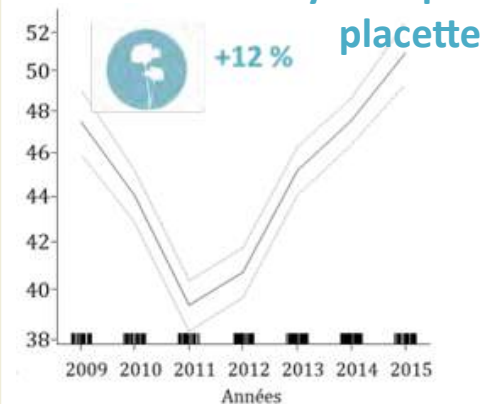


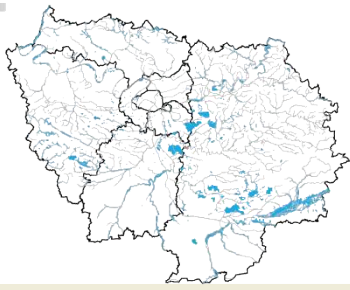
Grimpereau des jardins +46%

Un quart de la biodiversité forestière dépend du très vieux bois



Richesse moyenne par placette



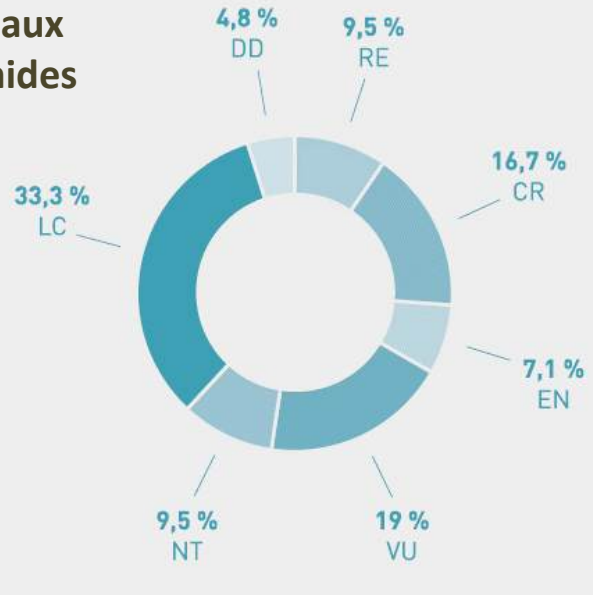


Milieux aquatiques

- 50% de la surface en un siècle

Rapporté à la surface, les milieux aquatiques et humides accueillent les plus grandes diversité et densité de populations d'espèces

Plus de la moitié des espèces d'oiseaux nicheuses inféodées aux zones humides franciliennes sont menacées

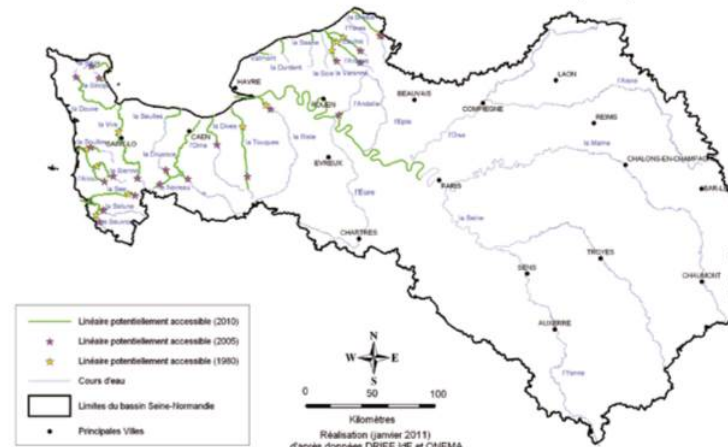


La Mulette épaisse, « **En danger** » à l'échelle mondiale
4 rivières en Île-de-France :
Opton, Petit Morin, Aubetin, Lunain

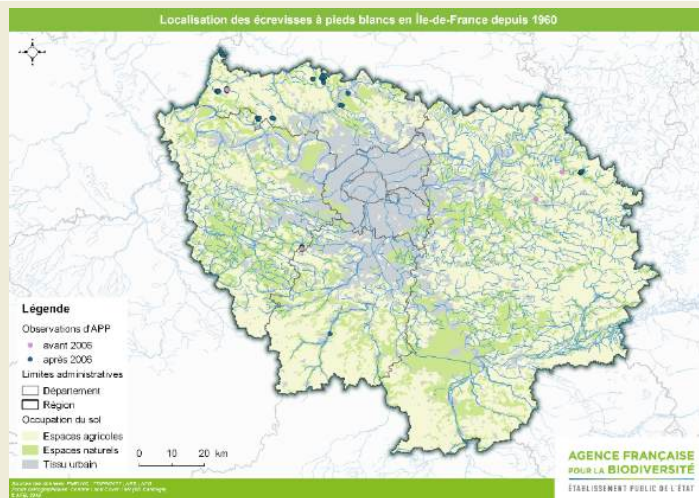


Enjeux fort sur les poissons migrateurs

Linéaire potentiellement accessible au Saumon atlantique (Salmo salar) dans le bassin versant Seine-Normandie (2010)



L'écrevisse à pattes blanches :
encore présente dans une
dizaine de rus



L'INSTITUT
PARIS
REGION

ARB

AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ



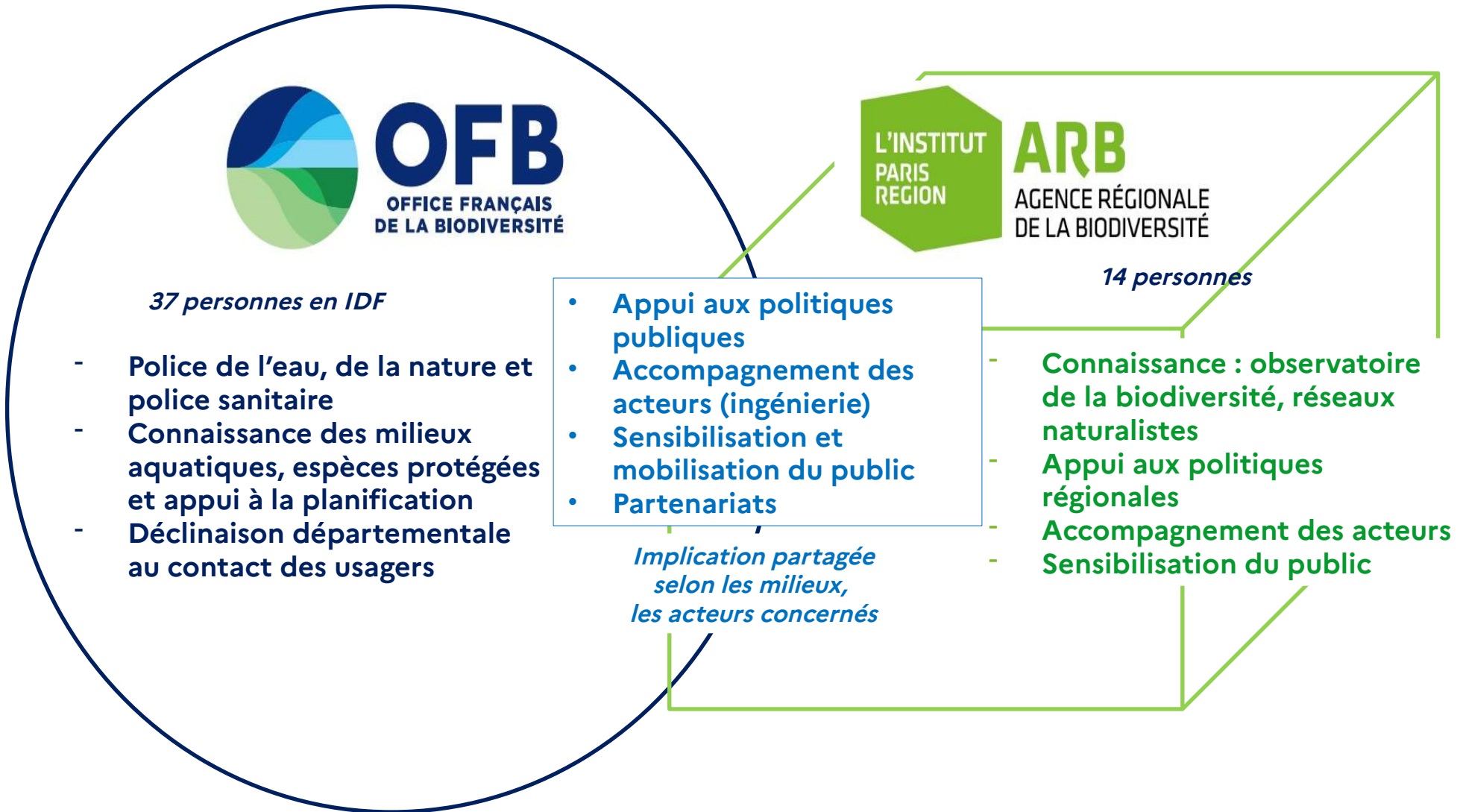
PANORAMA DE LA BIODIVERSITÉ FRANCILIENNE

Comité Régional de la Biodiversité

Lundi 20 décembre 2021

Contact : lucile.dewulf@institutparisregion.fr

ARB / OFB DR IDF : 2 structures issues des lois biodiversité



Observatoire de la biodiversité / Animation du Réseau naturaliste îdf

GEONAT'ÎDF

Base de données naturalistes

<https://geonature.arb-idf.fr/>

Esèces à découvrir

- Faune vertebrée: 1 100 espèces (1 072 espèces)
- Faune invertébrée: 408 521 espèces (7 941 espèces)
- Flore: 408 536 espèces (3 107 espèces)
- Champignons: 8 851 espèces (1 156 espèces)

Les observations sur les 7 derniers jours | 0 observation

Atlas dynamiques



Rencontres naturalistes



Inventaires éclairs



Ecoles régionales



Valorisation de la connaissance

Appui aux politiques régionales



SRCE, SRB, SDRIF, AAP...



Atlas de la Biodiversité Communale

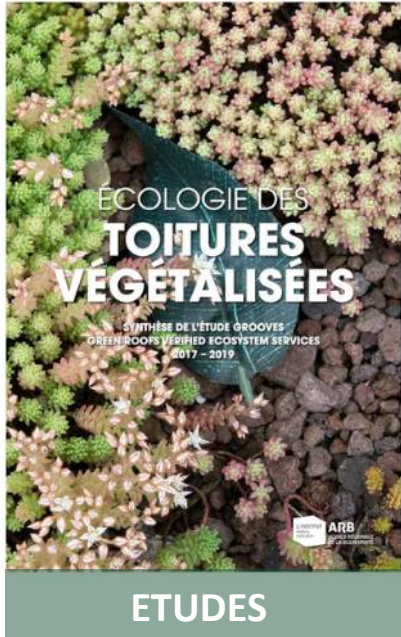
AAP “Reconquête de la biodiversité”
Restauration des corridors écologiques terrestres
Plan Vert

AMI « Reconquérir les friches franciliennes »
100 îlots de fraîcheur

Soutien aux initiatives d’Agriculture urbaine et périurbaine
100 QIE

...

Etudes, accompagnement des acteurs, formations



artisan

Le climat change, adaptons-nous
avec la nature

**DISPOSITIFS
D'ACCOMPAGNEMENT**



INGENIERIE TERRITORIALE



Formation "Aménager, bâtir et rénover en favorisant la biodiversité"

Ateliers, conférences, relai de dispositifs, publications



FÊTE DE LA NATURE
19-23 MAI 2021

REJOIGNEZ LE MOUVEMENT :
PRENEZ PART À L'ORGANISATION
DE LA 15^E ÉDITION
DE LA FÊTE DE LA NATURE !

Fête de la nature





MERCI

<https://www.arb-idf.fr/>

Réunion d'installation du Comité régional de la biodiversité

ORDRE DU JOUR :

INTRODUCTION

- Intervention de Monsieur Marc GUILLAUME, Préfet de la région d'Île-de-France
- Intervention de Monsieur Yann WEHLING Vice-président de la Région (distanciel)

Rôle et fonctionnement du CRB, règlement intérieur (DRIEAT)

Panorama de la biodiversité francilienne et missions DR OFB et ARB

Actualités nationales et régionales en matière de biodiversité :

- **avancement de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité (CRIF)**
- démarche d'élaboration du plan d'action francilien de la Stratégie Nationale Aires Protégées (DRIEAT)
- point d'information sur le bilan du SRCE (DRIEAT)
- point d'information sur la démarche de révision du SDRIF (CRIF)

CONCLUSION

Lundi 20 décembre 2021



LA STRATÉGIE RÉGIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ 2020-2030

20 décembre 2021

Cadre réglementaire et historique

Région = chef de file en matière de biodiversité

- **Avant 2016** : SRB élaborées à titre volontaire par les Régions

En IDF, une SRB 2007-2012 et une SRB 2013-2018

- **Depuis 2016** : élaboration obligatoire de SRB par les Régions (sans date butoir)

- **Novembre 2019** : adoption de la SRB 2020-2030 par le conseil regional d'Île-de-France

[Cliquez pour accéder au texte complet de la SRB](#)

Les principes d'élaboration de la Stratégie

Objectif : disposer d'un cadre stratégique régional qui guidera les actions de la Région et des partenaires (publics et privés) pour enrayer l'érosion de la biodiversité francilienne et entamer sa reconquête

Une SRB partenariale
construite avec les
acteurs franciliens pour
des enjeux et objectifs
partagés

Une SRB attractive
pensée au bénéfice des
Franciliens et des
territoires

Une SRB transversale
grâce la création de
synergies avec d'autres
politiques régionales

Une SRB opérationnelle
avec des actions
concrètes portées par la
Région et ses partenaires

Un cadre commun pour l'action

- **4 orientations stratégiques** pour orienter l'action commune
- **15 objectifs prioritaires** à décliner sur les territoires
- **71 engagements d'actions** pour la Région et ses partenaires (ARB, Institut Paris Region, OFB, DRIEAT, AESN)

A /	Améliorer la santé et le bien-être de tous les Franciliens grâce à la nature
B /	Faire de la biodiversité un atout économique et d'innovation
C /	Placer la biodiversité au cœur de l'aménagement de nos territoires
D /	Protéger la nature, notre capital commun

Suivi et état d'avancement de la Stratégie

- Réalisation de bilans annuels de mise en oeuvre sur la base d'un tableau de bord notifiant l'état d'avancement des actions et d'un bouquet d'indicateurs
- **Début 2021, état d'avancement global estimé à 31%** avec en particulier un avancement notable sur les objectifs suivants :
 - A2/ Faciliter l'accès aux espaces de nature partout et pour tous
 - C2/ Encourager la prise en compte de la biodiversité par les collectivités territoriales
 - D5/ Renforcer la sensibilisation des Franciliens
- **Nouveau bilan annuel en cours d'élaboration**

Focus sur quelques avancées pour 2020-2021

A/ Santé et bien-être

- 243 communes concernées par un projet d'identification de la trame noire grâce au soutien régional
- Soutien régional à 94 communes pour la réduction des impacts de leur parc d'éclairage public
- Ouverture au public du Bois-Saint-Martin à l'automne 2021

B/ Economie et innovation

- Parution du guide *Plantons local* de l'ARB IDF
- Soutien régional pour la création de la première pépinière de plantes locales herbacées d'Île-de-France
- Soutien régional à la plantation de 59 km de haies depuis 2020
- Annonce des 132 premiers arbres remarquables d'Île-de-France

Focus sur quelques avancées pour 2020-2021

C/ Aménagement

- Organisation par l'Institut du cycle d'ateliers ZAN
- Lancement de la révision du SDRIF pour mieux y intégrer les enjeux environnementaux
- 104 projets soutenus dans le cadre l'AMI Friches dont 178 ha concernés par une opération de renaturation ou de préservation d'un espace naturel
- 98 collectivités reconnues territoires engagés pour la nature

D/ Protection

- Poursuite des études préalables nécessaires à la création du PNR Brie et deux Morin
- Création de la RNN des Etangs et Rigoles d'Yveline
- Finalisation par l'ARB de la Liste Rouge Régionale des orthoptéroïdes
- Tenue des ANB en Île-de-France en 2020 et 2021
- Création du smart service « Ma Nature en Île-de-France »

Vos contacts

Hugo ANEST

Chef du service Nature et Biodiversité

hugo.anest@iledefrance.fr

Eglantine BRETON

Chargée de mission Stratégie Régionale pour la Biodiversité

eglantine.breton@iledefrance.fr

Conseil régional d'Île-de-France
2 rue Simone Veil 93400 Saint-Ouen
Tél. : +33 1 53 85 53 85

 Région
Île de France



Réunion d'installation du Comité régional de la biodiversité

ORDRE DU JOUR :

INTRODUCTION

- Intervention de Monsieur Marc GUILLAUME, Préfet de la région d'Île-de-France
- Intervention de Monsieur Yann WEHLING Vice-président de la Région (distanciel)

Rôle et fonctionnement du CRB, règlement intérieur (DRIEAT)

Panorama de la biodiversité francilienne et missions DR OFB et ARB

Actualités nationales et régionales en matière de biodiversité :

- ~~avancement de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité (DRIEAT)~~
- **démarche d'élaboration du plan d'action francilien de la Stratégie Nationale Aires Protégées (DRIEAT)**
- point d'information sur le bilan du SRCE (DRIEAT)
- point d'information sur la démarche de révision du SDRIF (CRIF)

CONCLUSION

Lundi 20 décembre 2021



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LA STRATÉGIE NATIONALE POUR LES AIRES PROTÉGÉES 2030

Démarche d'élaboration du plan d'action francilien de la SNAP

Comité Régional de la Biodiversité

20 décembre 2021

1- Les aires protégées, des outils au service des territoires

- Ce sont des réservoirs de biodiversité et corridors écologiques,
- riches en aménités :
 - Préservation de la ressource en eau et prévention des risques naturels (champs d'expansion des crues, soutien du débit d'étiage, auto-épuration des eaux) ;
 - lutte contre l'érosion des sols ;
 - contrôle des populations d'insectes ou de micro-mammifères
 - sources de dégâts agricoles, sylvicoles, des parcs et jardins, etc... (ex : Campagnols, Pyrale du buis, processionnaire du chêne, etc.) ;
 - vecteurs de risques sanitaires (ex : moustique tigre
 - vecteur du chikungunya, de la dengue et du zika) ;
 - Pollinisation des plantes, y compris les plantes cultivées



1- Les aires protégées, des outils au service des territoires

- Pour doter nos territoires de qualité paysagère, d'espaces de respiration.
 - bien être des populations (activités de loisirs et de détente) ;
 - éducation à l'environnement ;
- Pour conserver des réservoirs de biodiversité en bon état :
 - résilience des écosystèmes et des espèces face aux évolutions (urbanisation, changement climatique...);
- Pour transmettre ce patrimoine à nos enfants.



2- La stratégie nationale pour les aires protégées 2030

Adoptée en 2021, elle porte **une double ambition** :

- **Protéger 30% du territoire national** (territoire terrestre, espaces maritimes, eaux sous juridiction ou souveraineté, y-compris en outre-mer) **dont un tiers sous protection forte (soit 10%)** ;
- Et permettre le développement et la structuration **d'un réseau d'aires protégées cohérent, efficacement géré et intégré dans les territoires.**

7 objectifs déclinés de manière opérationnelle dans le cadre de plans d'actions ;

Des plans d'actions triennaux

- à l'échelle nationale (2021-2023) ;
- **à l'échelle régionale : à élaborer d'ici octobre 2022.**

3. Aires protégées : état des lieux

Les outils de protection considérés à ce stade par la stratégie

Outils de protection forte (réglementaires)

- ✓ réserves naturelles nationales (RNN) ou régionales (RNR) ;
- ✓ arrêtés préfectoraux de protection (biotope et géotope, les habitats naturels) ;
- ✓ réserves biologiques forestières dirigées (RBD) et intégrales (RBI) ;
- ✓ cœurs de parcs nationaux.

Autres aires protégées considérées au titre de la SAP :

- ✓ Parcs naturels régionaux ;
- ✓ Sites Natura 2000 ;
- ✓ Réserves de biosphère (au titre des zones délimitées par la France en application des instruments régionaux ou internationaux) ;
- ✓ Sites RAMSAR (au titre des zones délimitées par la France en application des instruments régionaux ou internationaux) ;
- ✓ Biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO (au titre des zones délimitées par la France en application des instruments régionaux ou internationaux).

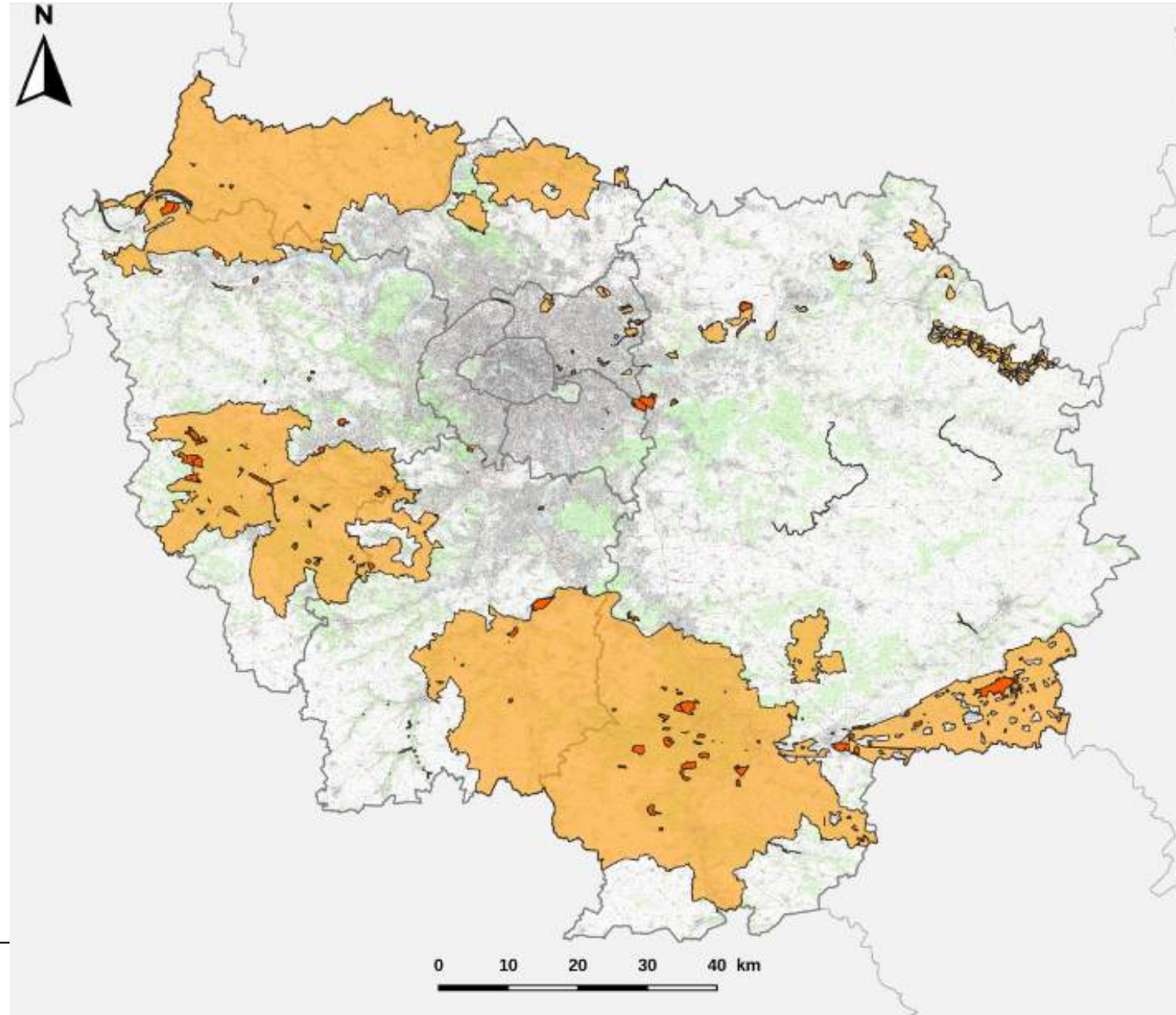
3- Aires protégées : état des lieux

protections fortes
RNN, RNR
RBD
APB / APG / APHN

7071 ha
soit 0,59 % du territoire
régional.

Ensemble des aires protégées
protections fortes
+ PNR
Natura 2000
Réserve de biosphère

357 534 ha
soit 29,6 % du territoire
régional.



Les aires protégées de
la région
Île-de-France
-
Décembre 2021

Édité le 16 décembre

Légende

- Aires protégées dont
- Aires de protection forte

Échelle : 1:700000
Système de coordonnées :
RGF93 / Lambert-93
Sources :
© IGN - SCAN 25
DRIEAT avril 2021

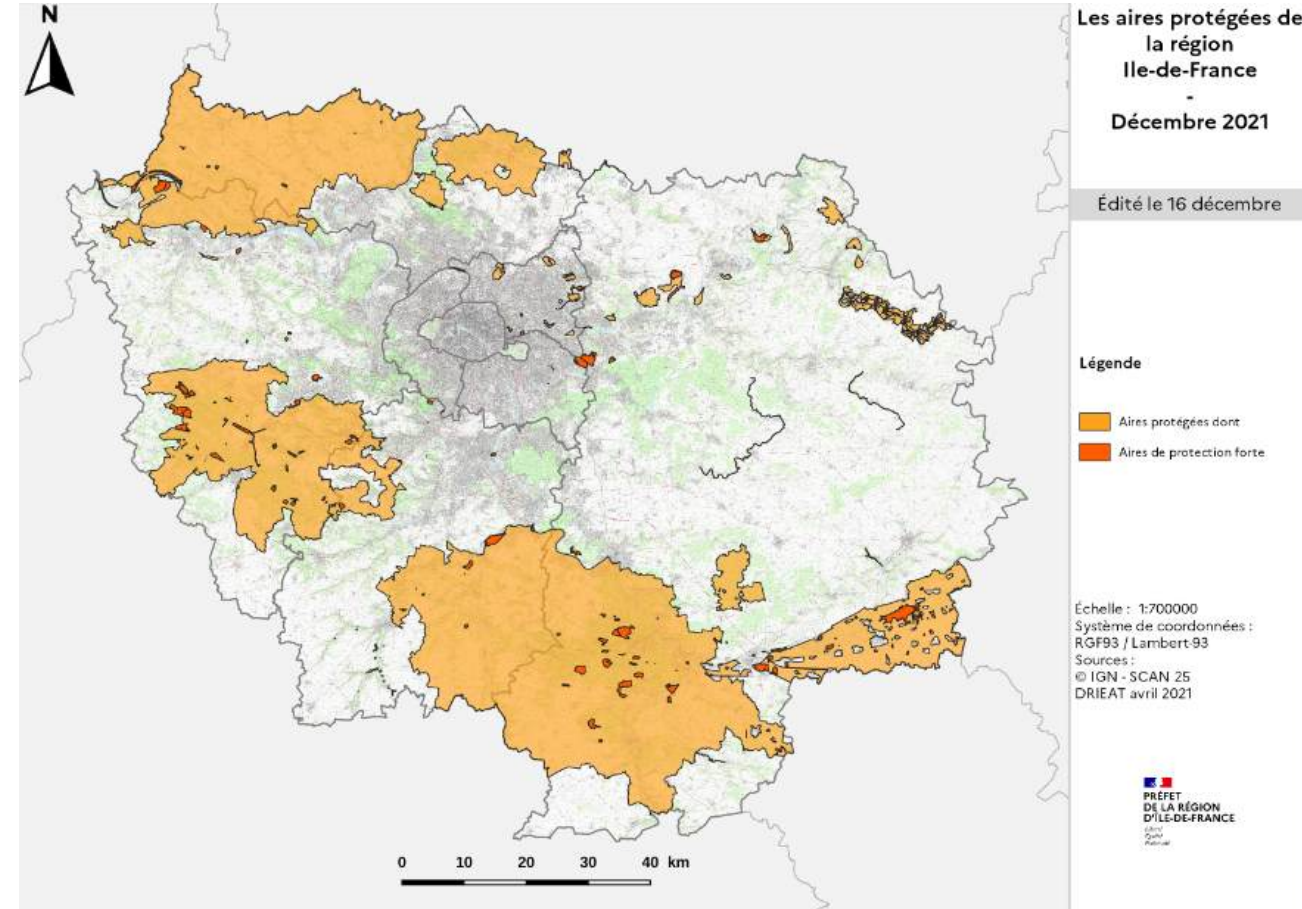
Créations/extensions d'aires protégées en 10 ans (2012-2021)

Extension de 3 PNR

- Haute vallée de Chevreuse : intégration de 2 communes en 2018
- Oise Pays de France : intégration de 11 communes ou parties de communes du Val d'Oise en 2021
- Gâtinais Français : intégration d'une commune en 2021

Extension de 2 sites N2000

- ZSC Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents (2018, + 528 ha)
- ZSC Le Petit Morin de Verdelot à Saint-Cyr-sur-Morin (2018, + 3 578 ha)

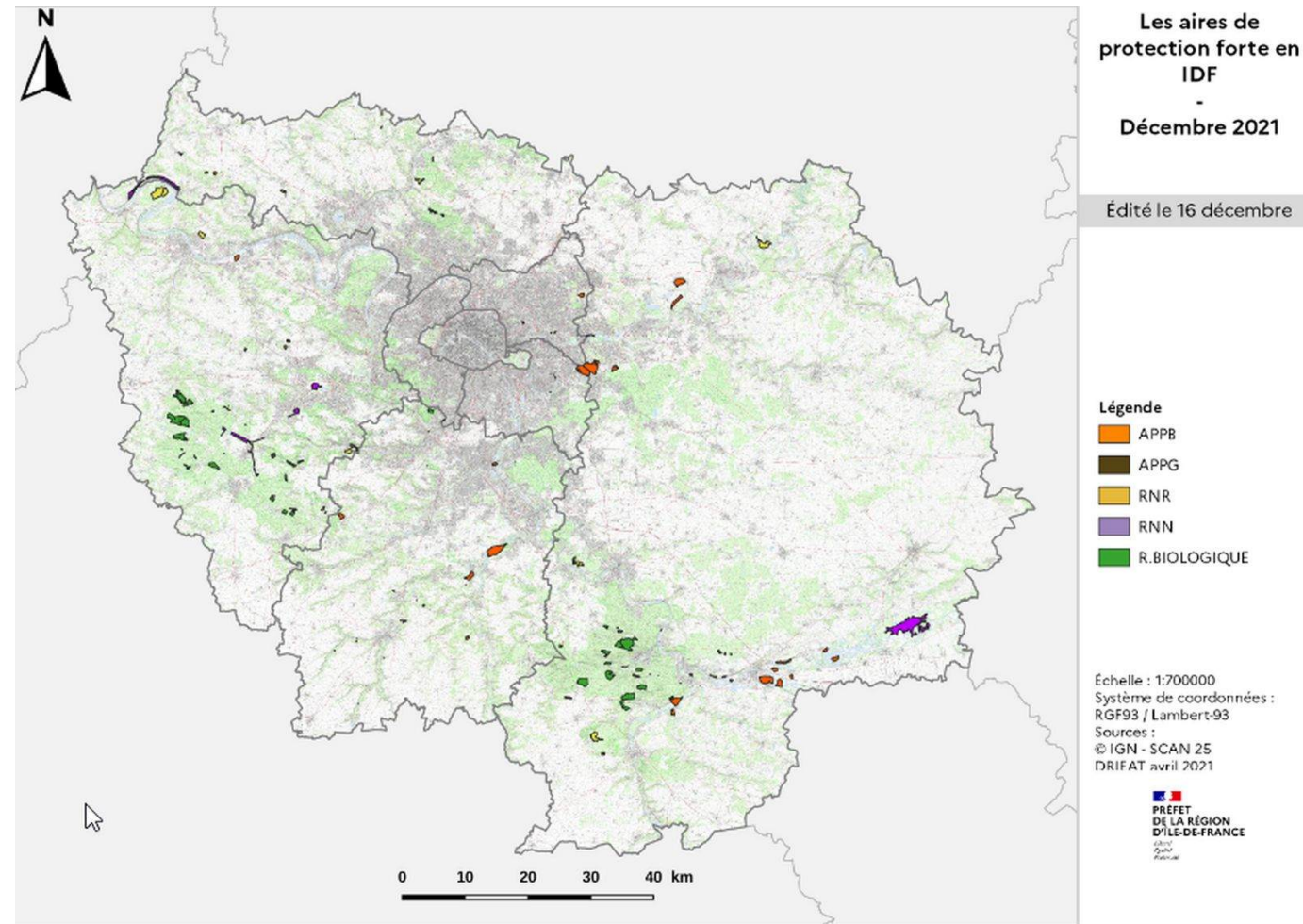


+ 14 communes en PNR (246 communes au total)

+ 4106 ha en site Natura 2000

Créations/extensions d'aires de protection forte en 10 ans (2012-2021)

- RNR du grand Voyeux (2012)
- 7 RBI forestières dans le secteur de Fontainebleau (2014) ;
- APPB dit des Olivettes (extension, 2014) ;
- APPB du ru de Chaussy à Chaussy et APPB du ru du Goulet à L'Isle-Adam (2016) ;
- RNR de Bonnelles (2016) ;
- APPG de la ferme de l'Orme à Beynes et du domaine de Grignon à Thiverval Grignon (2018) ;
- APPB Orobanche pourprée à Massy Palaiseau (2021) ;
- RNN des étangs et rigoles d'Yveline (2021) ;
- Réseau de RBD en Forêt de Rambouillet (2021) ;
- APPB (extension) et APHN du Bois St Martin, de Célie et de Footel (2021).



+ 2034 ha de protection forte
(+ 40 % en 10 ans)

3- Aires protégées : état des lieux en Île-de-France

Les autres outils de protection envisagés par la stratégie

D'autres espaces bénéficient de protections qu'il paraît utile de considérer dans le diagnostic et les réflexions (notamment par la combinaison d'outils).

Les modalités de leur prise en compte sont en cours d'étude et de discussions au niveau national :

- les **espaces naturels sensibles (ENS)** des départements
- les « **forêts de protection** »
- les **propriétés des Conservatoires d'espaces naturels**
- les **propriétés des Agences de l'eau**
- les **sites classés au titre de la loi de 1930**
- Les périmètres de protection des Réserves naturelles
- Les réserves nationales de chasse et de faune sauvage

4- Déclinaison de la SAP en Île-de-France

- Élaborer un **plan d'action régional 2022-2024** en déclinaison du plan national ;
- cadrage national transmis aux Préfets et présidents de Régions en octobre 2021 ;
 - Déclinaison à finaliser pour octobre 2022 ;
 - **mesures socles à décliner** et **possibilité de valoriser les initiatives ou propositions locales / régionales** comme mesures complémentaires ;
 - des travaux orientés selon 2 axes et organisés en **2 volets**, :
 - ✓ un **volet spatial** (extension du réseau d'aires protégées) sur la base d'un **diagnostic territorial** ;
 - ✓ un **volet « qualitatif »** (qualité de la gestion et intégration dans les territoires).

Axe volet spatial : Contenu et types de travaux (extension du réseau d'AP)

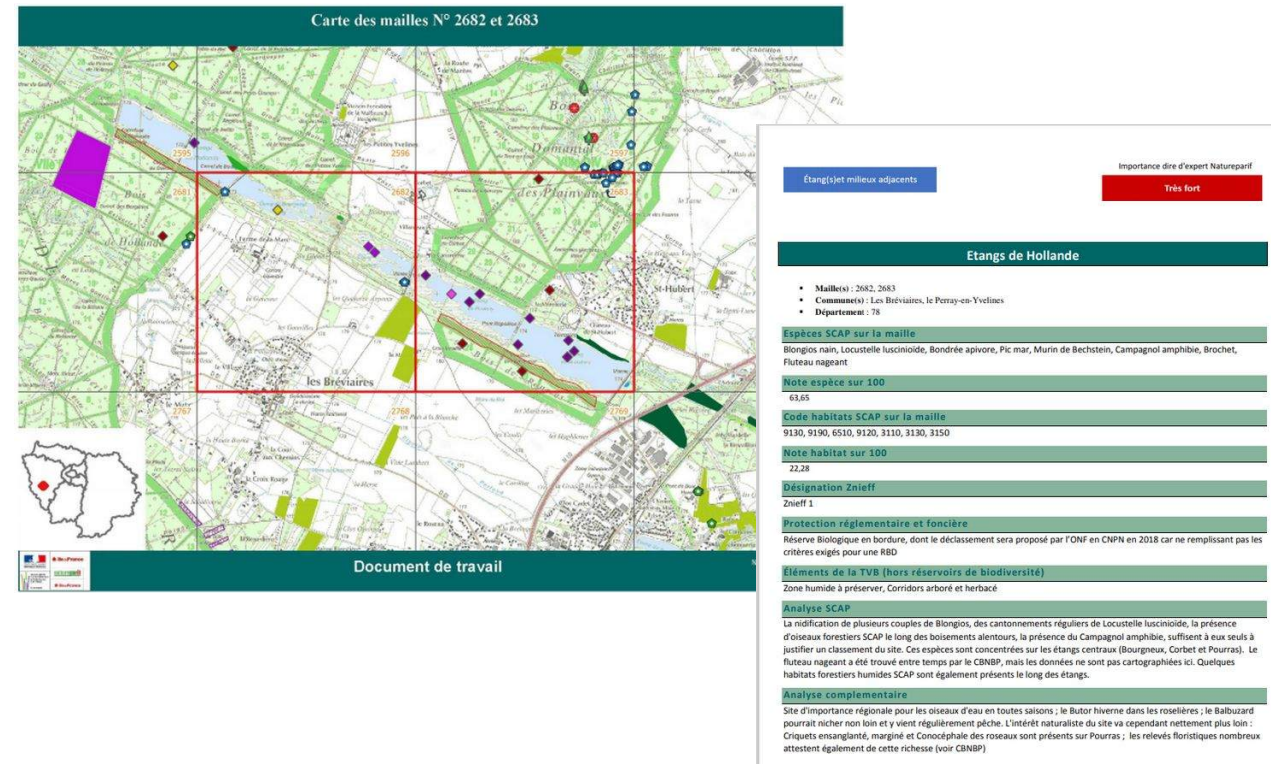
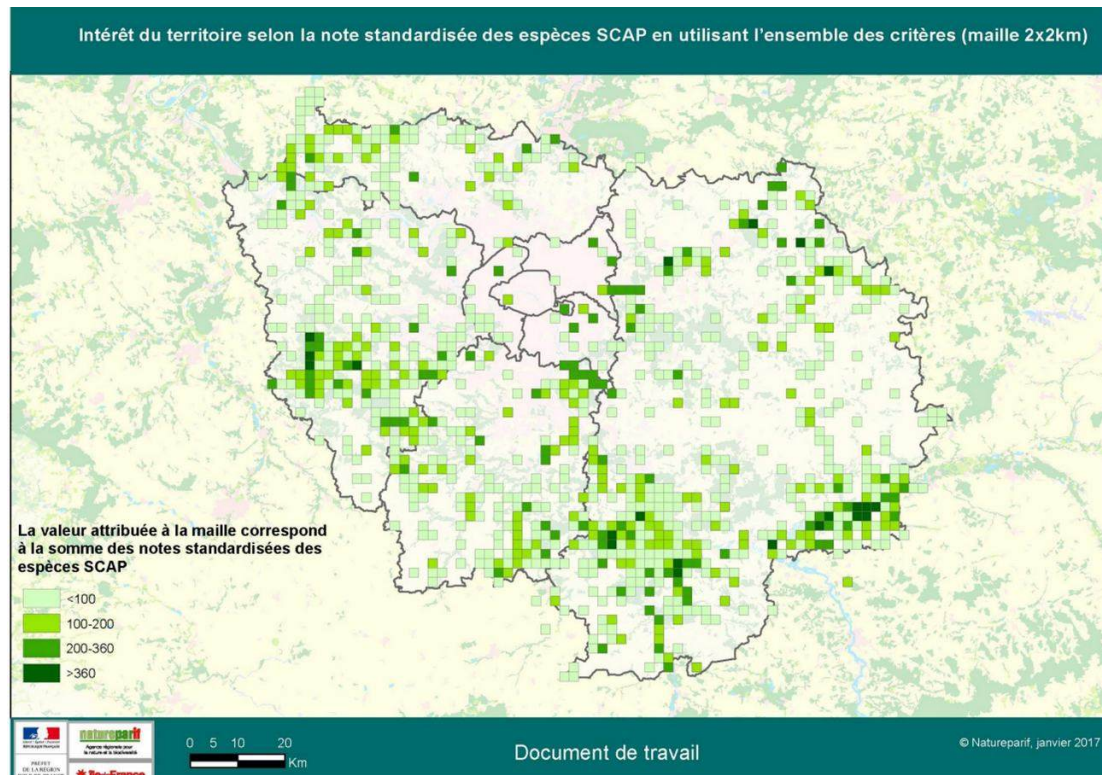
Mesures et actions socles du plan d'action national à décliner au niveau régional

- Réaliser des **diagnostics** de l'état du réseau des aires protégées ;
- Proposer de **nouvelles zones à protéger**, incluant des zones de protection forte, sur la base d'analyses scientifiques et de la connaissance des enjeux par les experts (CSRPN) et acteurs du territoire ;
- Identifier des nouveaux sites pour créer ou étendre des réserves naturelles nationales et régionales à horizon 2030 ;
- Déployer les listes départementales des sites d'intérêts géologiques

Quelques éléments de diagnostic mobilisables (illustration)

Etude SCAP ARB (janvier 2017)

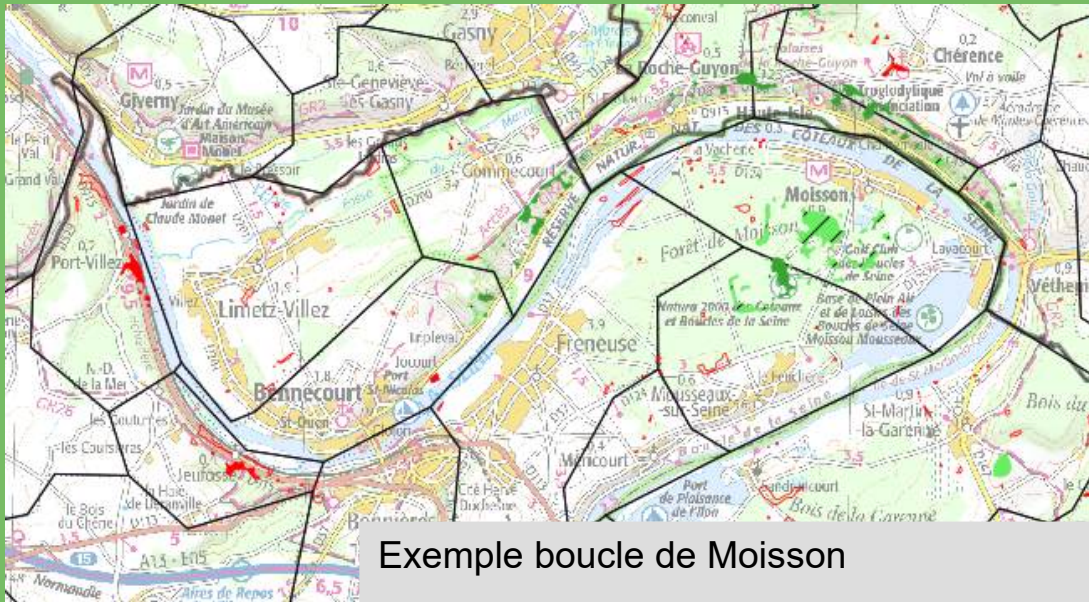
→ Sélection de mailles à enjeux à l'échelle régionale sur la base des espèces et habitats à enjeux présents + description et analyse qualitative précisant les enjeux par maille / secteur.



Quelques éléments de diagnostic mobilisables (illustration)

Carte « flore menacées et aires protégées » + analyse complémentaire du CBNBP

→ Identification des sites de présence d'espèces menacées hors aire de protection forte « réglementaire » ou « foncière » (ENS et AEV) et des sites avec au moins une espèce jamais couverte par une AP forte en Île-de-France



Exemple boucle de Moisson

→ Analyse complémentaire pour identifier parmi ces secteurs, par département, ceux qui présentent le plus d'enjeux et mériteraient une priorisation de l'action de protection.

Communes	Nom des sites	Types végétaux d'intérêt ou de sites	taxons menacés et/ou protégés présents sur le(s) site(s)	Localisation
Essonne (91)				
Danremot/Vielles	La Louvrière	Groupement à Anacamptis morio et Ranunculus paludosus (6210*-39, ZNIEFF, APHN), Scilla autumnalis - Sedum albi (8230-4, ZNIEFF, APHN), Rosa spinosissima - Callunetum vulgaris (4030, ZNIEFF, APHN)	1. Vicia lathyroides (VU, RR, ZNIEFF) 2. Typholus glomeratum (CR, PR, RRR, ZNIEFF), Sedum hybridum (EN, PR, RRR, ZNIEFF), Ranunculus paludosus (VU, RR, ZNIEFF), Prosopis autumnale (VU, RRR, ZNIEFF), Spergula pentandra (CR, RRR) 3. Montia arvensis (EN, RR, ZNIEFF), Spergula morisonii (VU, RR, ZNIEFF), Ranunculus paludosus (VU, RR, ZNIEFF), Anacamptis morio (VU, RR, ZNIEFF) 4. Ranunculus paludosus (VU, RR, ZNIEFF) 5. Ranunculus nodiflorus (EN, PN, RRR, ZNIEFF), Anacamptis morio (VU, RR, ZNIEFF)	
D'Huisson-Longueville	Plateau du Bulou	Bullardio villentis - Ranunculetum nodiflori (3170*, ZNIEFF, APHN), Spergula morisonii - Sedum hybridum (8230-5, ZNIEFF, APHN), Ciceronion filiforme (3150, ZNIEFF, APHN)	1. Illecebrum verticillatum (EN, PR, RR, ZNIEFF) 2. Sedum hybridum (EN, PR, RRR, ZNIEFF), Microgymnum tenellum (EN, PR, RRR, ZNIEFF), Spergula morisonii (VU, RR, ZNIEFF) 3. Microgymnum tenellum (EN, PR, RRR, ZNIEFF), Spergula morisonii (VU, RR, ZNIEFF) 4. Ranunculus nodiflorus (EN, PN, RRR, ZNIEFF), Juncus capitatus (EN, PR, RRR, ZNIEFF), Microgymnum tenellum (EN, PR, RRR, ZNIEFF), Sedum hybridum (EN, PR, RRR, ZNIEFF), Montia arvensis (EN, RR, ZNIEFF), Spergula morisonii (VU, RR, ZNIEFF)	

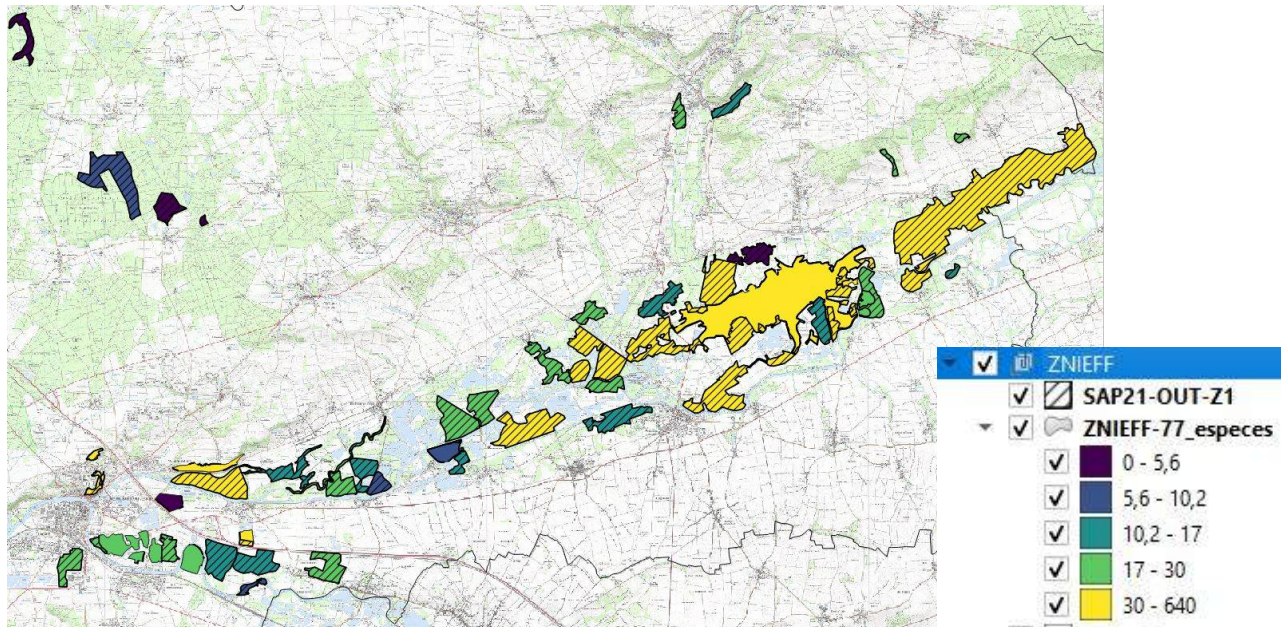
Quelques éléments de diagnostic mobilisables (illustration)

Identification secteurs à enjeu non protégés / analyse de la base de données ZNIEFF

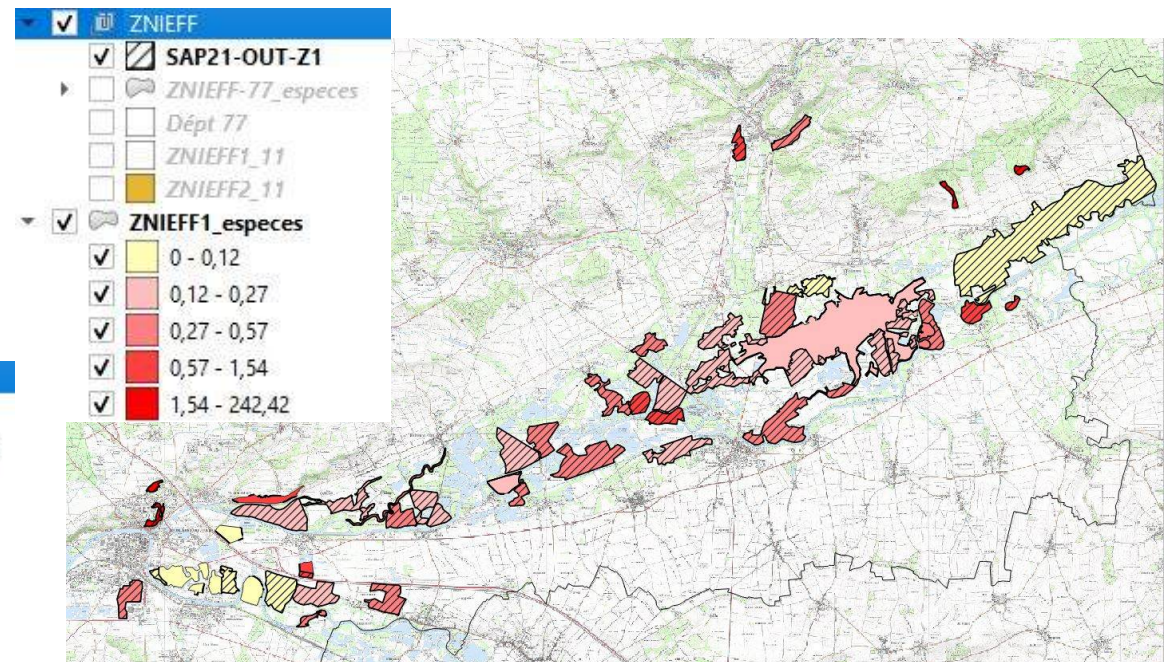
Tests en cours : identifier par département les ZNIEFF 1 présentant le plus d'espèces déterminantes (ou le plus d'espèces déterminantes par ha) et non couvertes par une AP forte.

A poursuivre (tests indicateurs, identification de secteurs plus larges attenants (en ZNIEFF 2)...

ZNIEFF par nb espèces X AP fortes



ZNIEFF par nb espèces/surface X AP fortes



Axe volet « qualitatif » : Contenu et types de travaux (qualité de la gestion et intégration des AP dans les territoires)

Mesures socles du plan d'action national à décliner au niveau régional :

- Renforcer la **formation des gestionnaires** d'aires protégées et l'**animation du réseau**
- Renforcer la méthode d'évaluation et d'**adaptation de la gestion** des aires protégées
- **Accompagner les usages** compatibles avec les objectifs de conservation des aires protégées
- Mieux **intégrer** les aires protégées dans les différentes politiques publiques et **dans les projets de territoire**
- Installer une **conférence des financeurs** régionale

Organisation générale de la déclinaison

- **Co-pilotage régional** par le Préfet (DRIEAT) et la Région ;
- **Instance consultative d'orientation : le CRB ;**
- **Appui scientifique du CSRPN ;**
- **Réunions de travail et de concertation par types d'acteurs ou types d'objectifs :**
 - ✓ au niveau régional
 - ✓ au niveau départemental.

Méthode de travail et calendrier

- **4^e trimestre 2021**
- **travaux préparatoires** au niveau régional d'éléments de diagnostic (cartographies, recensement d'enjeux) et premiers échanges avec les partenaires (DDT, DRIAAF, PNR, CD...)
- présentation des enjeux et de la méthode en CSRPN et en CRB
- **1^{er} semestre 2022**
- **travaux et concertation à l'échelle régionale par groupe d'acteurs** (PNR, service ENS des Départements, gestionnaires d'aires protégées...) **et/ou objectifs** sur le **volet qualitatif** : identifier, en articulation avec la SRB 2020-2030, le socle de mesures à discuter et enrichir, établir contenu et modalités de leur mise en œuvre
- **concertations départementales** (grande couronne) + interdépartementale pour PPC sur le **volet spatial** et les sujets pertinents du **volet qualitatif**
- **Travail de synthèse régional : consolider les mesures et actions du volet qualitatif** et le **volet spatial**
- **3^e trimestre 2022** : consultation du CSRPN et du CRB ;
- **Automne 2022** : validation Préfet et Conseil Régional, transmission du plan d'actions 2022-2024.

Modalités d'association du CRB et de ses membres

- **Présentation en séance plénière ce jour ;**
- **Participation aux travaux intermédiaires des membres volontaires et concernés** (travaux régionaux ou départementaux, volet spatial ou volet qualitatif, contribution transversale ou implication thématique ciblée...) :
 - ✓ Certains membres sont déjà identifiés ;
 - ✓ Questionnaire à venir par mail pour nous faire connaître vos souhaits de participation ;
- **Consultation en séance plénière sur un projet consolidé**

4.

Merci de votre attention

Pour en savoir plus, cliquez sur les liens suivants :

- [Les aires protégées en France et la stratégie nationale 2030 \(site du MTE\)](#)
- [La stratégie nationale pour les aires protégées 2030](#)
- [Le plan d'action national 2021-2023](#)
- [La stratégie nationale pour les aires protégées \(site de l'OFB\)](#)

Réunion d'installation du Comité régional de la biodiversité

ORDRE DU JOUR :

INTRODUCTION

- Intervention de Monsieur Marc GUILLAUME, Préfet de la région d'Île-de-France
- Intervention de Monsieur Yann WEHLING Vice-président de la Région (distanciel)

Rôle et fonctionnement du CRB, règlement intérieur (DRIEAT)

Panorama de la biodiversité francilienne et missions DR OFB et ARB

Actualités nationales et régionales en matière de biodiversité :

- avancement de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité (CRIF)
- démarche d'élaboration du plan d'action francilien de la Stratégie Nationale Aires Protégées (DRIEAT)
- **point d'information sur le bilan du SRCE (DRIEAT)**
- point d'information sur la démarche de révision du SDRIF (CRIF)

CONCLUSION

Lundi 20 décembre 2021



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Comité régional de la biodiversité (CRB) d'Île-
de-France**



Actualité du Schéma régional de cohérence écologique (SRCE)

Point d'information sur le bilan du SRCE

Séance du 20 décembre 2021

La trame verte et bleue

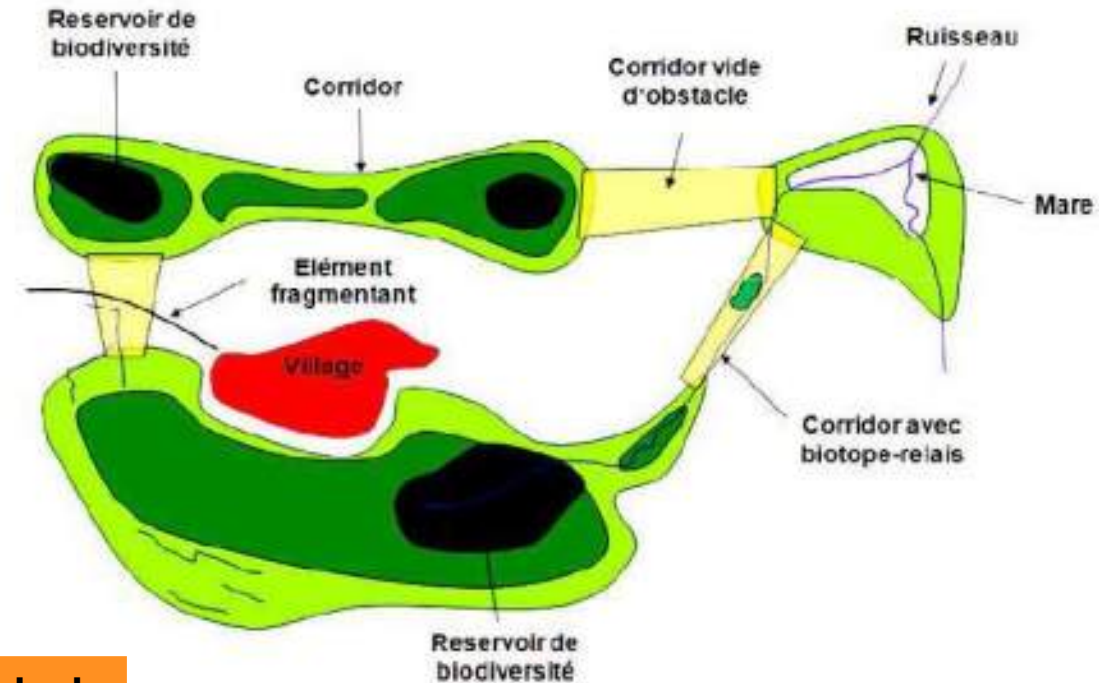
➤ Un outil pour la prise en compte de la biodiversité dans l'aménagement du territoire

➤ Objectifs :

- Diminution de la fragmentation
- Favoriser le déplacement des espèces

➤ Les composantes de la TVB :

- Réservoirs de biodiversité



À l'échelle nationale : Décret « Orientations nationales pour la Trame verte et bleue » (ONTVB).

À l'échelle régionale : Le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE), en Île-de-France.

Aux échelles intercommunales et communales : rapport de compatibilité du SRCE dans les documents d'urbanisme et de prise en compte dans les documents de planification.

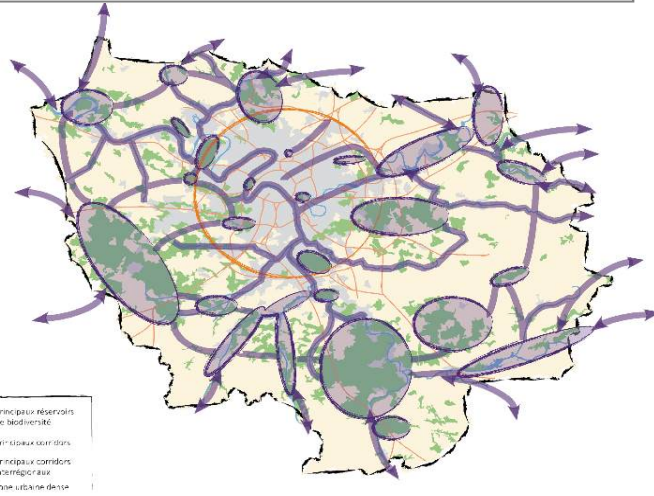
À l'échelle des projets d'aménagement : infrastructures de transport, zones d'aménagement concerté, etc.

Cohérence nationale :

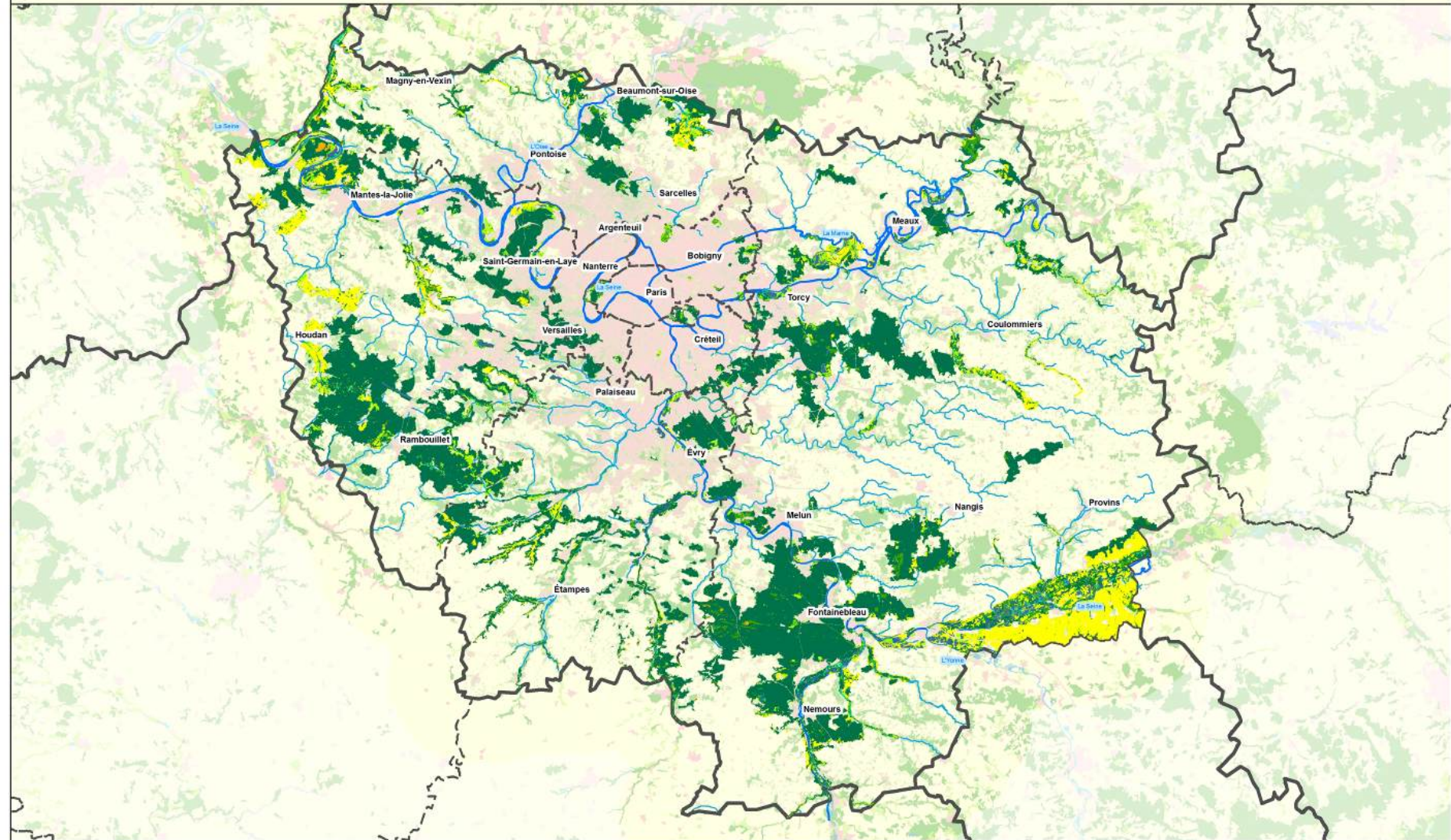
- Réserves naturelles
- Réserves biologiques en forêt publique
- Arrêtés préfectoraux de protection de biotope

Compléments pour le SRCE d'Île-de-France :

- ZNIEFF 1 et 2
- Sites Natura 2000
- Réservoirs biologiques du SDAGE...



HABITATS DOMINANTS DANS LES RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ D'ÎLE-DE-FRANCE



Le bilan du SRCE – les constats

Une analyse de la mise en œuvre du SRCE prévue par le code de l'environnement

+	-
<ul style="list-style-type: none">● Pertinence pour l'aménagement du territoire● Bonne couverture des enjeux de biodiversité● Cohérence avec les schémas des régions voisines● Des financements dédiés	<ul style="list-style-type: none">● Jugé complexe et technique● Appropriation limitée par les acteurs socio-économiques et les collectivités● Difficultés à identifier les dispositifs de soutien● Manque d'appui technique auprès des collectivités

→ Rendre le SRCE plus opérationnel

→ Renforcer l'accompagnement des acteurs du territoire

Les prochaines étapes

- Le bilan sera présenté pour avis au conseil scientifique régional du patrimoine naturel
- Sur la base des éléments recueillis, l'État et la région décident conjointement de la révision ou du maintien en l'état du SRCE
- Le Comité régional de la biodiversité sera associé à toutes les étapes de la mise en œuvre du SRCE.

Réunion d'installation du Comité régional de la biodiversité

ORDRE DU JOUR :

INTRODUCTION

- Intervention de Monsieur Marc GUILLAUME, Préfet de la région d'Île-de-France
- Intervention de Monsieur Yann WEHLING Vice-président de la Région (distanciel)

Rôle et fonctionnement du CRB, règlement intérieur (DRIEAT)

Panorama de la biodiversité francilienne et missions DR OFB et ARB

Actualités nationales et régionales en matière de biodiversité :

- avancement de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité (CRIF)
- démarche d'élaboration du plan d'action francilien de la Stratégie Nationale Aires Protégées (DRIEAT)
- point d'information sur le bilan du SRCE (DRIEAT)
- **point d'information sur la démarche de révision du SDRIF (CRIF)**

CONCLUSION

Lundi 20 décembre 2021

SDRIF-E (2021-2024)

**L'ELABORATION DU SDRIF-E : UN
CHANTIER MAJEUR POUR LA REGION**

20 décembre 2021



I. Le cheminement vers le SDRIF-E

- ZAN : dès 2018 une volonté sur l'arrêt de l'artificialisation, et des nouveaux dispositifs innovants (Urbanisme Transitoire en 2016, le plan vert en 2017 et AMI friches en 2019)
- Septembre 2020 : annonce d'une révision « ZAN, ZEN et circulaire » lors de la COP régionale
- Février 2021 : délibération pour lancer une consultation préalable à la mise en révision du SDRIF
- 17 novembre 2021 : délibération de lancement de la révision du SDRIF

II. Les orientations stratégiques de la révision

- Construire le monde d'après, renforcer l'attractivité régionale, impulser une relance durable, préserver la biodiversité et maintenir les continuités écologiques ;
- Un SDRIF environnemental : ZAN, ZEN et circulaire pour garantir une meilleure articulation avec les schémas environnementaux
- Bâtir une Île-de-France résiliente et protéger les franciliens :
 - Sobriété foncière, accueil nouvelles populations, nouvelles mobilités,
 - Nouveaux rapports au travail,
 - Solidarité, protection et sécurité,
 - Polycentrisme et rééquilibrage,
 - Préservation des milieux et du cadre de vie
- Intégrer les évolutions législatives et les nouveaux schémas sectoriels (PGRI, PRPGD).

III. Calendrier prévisionnel

- Les grandes étapes d'élaboration du SDRIF-E pourraient être les suivantes :
 - Novembre 2021 : délibération de mise en révision,
 - Décembre 2021 – décembre 2022 : concertation réglementaire des parties prenantes,
 - Mai 2023 : Arrêt du SDRIF-E en séance plénière du Conseil Régional,
 - Juin - Juillet 2023 : enquête publique,
 - Septembre – décembre 2023 : remise des conclusions de la commission d'enquête et rédaction de la version finale du SDRIF-E,
 - 1^{er} semestre 2024 : adoption du SDRIF-E en séance plénière du Conseil Régional

IV. Rôle des partenaires

- L'IPR comme partenaire privilégié assiste les services de la Région dans la production du futur document cadre
- Une AMO d'accompagnement au pilotage de projet et de coordination de la concertation pour la première phase de la révision
- Une sollicitation des instances régionales (CESER, CRB, GREC)
- Une AMO juridique jusqu'à la transmission au Conseil d'Etat pour approbation (+ éventuellement pour la phase contentieuse)

Vos contacts

Brice BOHUON, DGS délégué
brice.bohuon@iledefrance.fr

Laurent CALVALIDO, DGA Pôle logement, aménagement, transport
laurent.calvalido@iledefrance.fr

Bastien RECHER, Mission SDRIF-E
bastien.recher@iledefrance.fr / 06 79 62 19 12

Réunion d'installation du Comité régional de la biodiversité

ORDRE DU JOUR :

INTRODUCTION

- Intervention de Monsieur Marc GUILLAUME, Préfet de la région d'Île-de-France
- Intervention de Monsieur Yann WEHRLING Vice-président de la Région (distanciel)

Rôle et fonctionnement du CRB, règlement intérieur (R. SCHOEN, DRIEAT)

Panorama de la biodiversité francilienne et missions DR OFB et ARB

Actualités nationales et régionales en matière de biodiversité :

- avancement de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité (CRIF)
- démarche d'élaboration du plan d'action francilien de la Stratégie Nationale Aires Protégées (DRIEAT)
- point d'information sur le bilan du SRCE (DRIEAT)
- point d'information sur la démarche de révision du SDRIF (CRIF)

CONCLUSION

- Monsieur Yann WEHRLING
- Monsieur Marc GUILLAUME

Lundi 20 décembre 2021

Réunion d'installation du Comité régional de la biodiversité

CONCLUSION de la réunion

- **Monsieur Yann WEHRLING**

- **Monsieur Marc GUILLAUME**

Lundi 20 décembre 2021